

N°173 • NOVEMBRE • 2018

CLAMART INFOS

le magazine de la ville et de ses habitant-e-s

Stationner plus facilement

- Modification du PLU
- Distribution de sel
- Commémoration du 11 novembre

www.clamart.fr

SOMMAIRE



**PLU modifié,
pavillons protégés**
p.4

**Stationnement
amélioré pour les
Clamartois**
p.6



**Clamart commémore
l'armistice du 11 novembre**
p.13

CLAMART AVANCE

Urbanisme : zone pavillonnaire mieux protégée p.4

DÉCRYPTAGE

Un test pour mieux stationner p.6

ACTUALITÉS

Du sel pour déneiger p.9

VIE DES QUARTIERS

Le Maire vous écoute p.10

ÉVÈNEMENT

Clamart commémore 14-18 p.13

Hommage à Charles Aznavour p.15

Studio Rock fête ses 15 ans p.16

GRAND ANGLE

Les temps forts du mois d'octobre p.17

RENCONTRE

Il cultive notre mémoire p.21

SPORT

Compétition nationale p.23

GÉNÉRATIONS

« *Nounou Dating* » à Clamart p.24

Attention au monoxyde de carbone p.25

ENTREPRENDRE

Bienvenue aux nouveaux commerçants p.27

BRÈVES

Les échos de Clamart p.29

Vous ne recevez pas le *Clamart Infos* régulièrement ? N'hésitez pas à nous en faire part en nous écrivant à mairie@clamart.fr ou par téléphone au 01 46 62 37 56



CLAMART INFOS • NOVEMBRE 2018 • N° 173 • le magazine de la Ville et de ses habitant-e-s • N° ISSN : 1241-6487 • Directeur de la publication : François Le Got
• Comité de rédaction : Emmanuelle Silve-Tardy directrice de la Communication, services municipaux et JP2 Conseil • Graphiste : Aurore Voet • Photographes : Dusan Bekcic • Rédaction, conception et réalisation : JP2 Conseil • Impression : Le Réveil de la Marne • Imprimé sur papier provenant de forêts éco-gérées, avec des encres végétales • Publicité : Micro 5, Thierry Cohen au 0625 236566 • Distribution : PRIVILEGE • Consultez le site de votre Ville : www.clamart.fr • Courriel : mairie@clamart.fr



Garde d'enfants, innovation avec le nounou dating
p.24



Le Maire lors du conseil de quartier Percy Schneider, le 17 octobre.

EXPRESSION

Tribunes des groupes p.31

BLOC-NOTES

État civil p.33

Collecte des déchets p.34

Urgences médicales p.34

Menus des écoles p.35

À Clamart, les impôts locaux n'augmentent pas ! ///

Une fois de plus, complexité et volonté de manipulation jettent le doute sur une question essentielle : avec la vraie fausse baisse de la taxe d'habitation, de l'État ou des villes personne ne sait plus qui a diminué ou augmenté quoi. Navrant dans un pays où l'on sait que la pression fiscale, globalement excessive, est un enjeu primordial. Navrant aussi puisque le contribuable constate *in fine* le résultat sur sa feuille d'imposition, sans savoir à qui il le doit.

Le scepticisme se généralise. Je le comprends. Je l'ai constaté lorsque nous avons promis en 2014 de ne pas augmenter les impôts locaux jusqu'en 2020 et d'en faire une règle d'or : beaucoup de Clamartois n'y croyaient pas. Aujourd'hui chacun peut le vérifier, ce 0 % de hausse d'impôts est une réalité : le taux de la taxe d'habitation n'a pas changé. Celui de la taxe foncière pas davantage.

Nous avons même réussi à faire baisser la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) grâce à la réorganisation du dispositif de collecte mis en œuvre au niveau du territoire Vallée Sud - Grand Paris.

Les habitants concernés peuvent notamment le vérifier sur l'avis reçu récemment. Vallée Sud - Grand Paris a réalisé 4,8 millions d'euros d'économies sur la période 2016-2017, ce qui a permis une baisse moyenne de 0,65 % de la taxe foncière pour les Clamartois, soit 29 € en moins pour 19 000 foyers.

CONTACTS MAIRIE

Standard : 01 46 62 35 35 - www.clamart.fr - mairie@clamart.fr

• Accueil téléphonique

Du lundi au jeudi 8h30-18h - Vendredi 8h30-17h30 / Samedi 8h30-12h

• Centre administratif

1 av. Jean Jaurès - Du lundi au jeudi 8h30-18h / Vendredi 8h30-17h30 / Samedi 8h30-12h

• Mairie annexe de la Fourche - 01 41 46 05 90

216 av. Jean Jaurès - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h sauf vacances scolaires

• Mairie annexe du Pavé Blanc - 01 41 36 06 65

5 rue d'Auvergne - Du lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-17h30 (mercredi jusqu'à 18 h), samedi 8h30-12h

Jean-Didier BERGER

Votre Maire

Président du Territoire Vallée Sud - Grand Paris

Urbanisme : la zone pavillonnaire mieux protégée

Les secteurs pavillonnaires de Clamart sanctuarisés par le PLU révisé.

Véritable outil pour dessiner le futur Clamart, le Plan Local d'Urbanisme vient d'être modifié pour la deuxième fois depuis que la nouvelle municipalité a été élue. Désormais la Ville dispose de tous les outils pour mieux protéger les zones pavillonnaires et maîtriser les futures constructions.

Les Clamartois sont très attachés à leur commune. Ils y apprécient un cadre de vie qu'ils souhaitent préserver. La Ville se caractérise par sa diversité et son équilibre des secteurs pavillonnaires et d'autres plus denses ainsi que par une identité architecturale et paysagère qui lui confèrent sa spécificité et son charme. Mais, face à la demande croissante de logements, il est indispensable de faire évoluer la réglementation existante pour renforcer la protection des atouts urbains et paysagers de Clamart. Maîtriser notre urbanisme, c'est aussi concevoir globalement l'ensemble des projets immobiliers qui engagent l'avenir de la commune. Ceux-ci doivent permettre d'accueillir de nouveaux habitants.

UNE ÉVOLUTION MÛREMENT RÉFLÉCHIE ET CONCERTÉE

Afin de savoir comment préserver au mieux l'identité clamartoise, une étude a été demandée au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

des Hauts-de-Seine (CAUE 92). Celle-ci a été réalisée sur un périmètre allant de la gare SNCF à la Mairie de Clamart, en suivant également les avenues Jean Jaurès et Victor Hugo. Ces deux axes historiques structurent en effet le territoire clamartois. Un périmètre au cœur du quartier Galvents-Corby a aussi été inclus dans cette étude. Au cours de la réflexion sur la modification du PLU, tous les habitants ont été invités à s'exprimer lors de deux ateliers de concertation. Ils ont mis en évidence leur volonté de conserver l'identité de la Ville et des quartiers pavillonnaires tout en préservant les espaces verts et paysagers.

POURQUOI MODIFIER LE PLU ?

La modification vise à inscrire dans la réglementation la protection des quartiers pavillonnaires en allant plus loin que les règles déjà fixées dans le cadre de la révision du PLU précédente. Ainsi, un secteur pavillonnaire ne risque plus d'être défiguré par l'implantation d'un immeuble de trop grande hauteur.



À quoi sert le PLU ?

PLU est un acronyme qui signifie Plan Local d'Urbanisme. C'est un document réglementaire et stratégique de mise en œuvre des objectifs de la Ville. Il définit les différentes zones d'une commune en spécifiant des règles précises pour les terrains (hauteur maximale des constructions, nombre de places de stationnement...). Celles-ci permettent d'imaginer le futur de la ville en établissant les zones dans lesquelles il est possible de construire sous conditions strictes et celles qui doivent rester naturelles.

DES AMÉLIORATIONS NOTABLES

La présente modification renforce des règles existantes. Auparavant certaines d'entre elles n'étaient pas suffisamment contraignantes pour limiter et encadrer la mutation des quartiers pavillonnaires. Concrètement, la surface minimale d'espaces verts exigée est désormais de 45 % au lieu de 40 % dans le PLU précédent. Les emprises au sol maximales autorisées sont également diminuées. À présent elles ne peuvent dépasser 30 % de la surface sur un terrain inférieur à 300 m², 25 % de la

surface si le terrain a une surface variant entre 300 et 600 m²... Les hauteurs maximales des habitations ont aussi été revues à la baisse. D'autres réglementations ont été renforcées afin de mieux encadrer et gérer la transition entre la zone pavillonnaire et les zones plus denses. Pour l'avenir, ces nouvelles modifications sont de nature à améliorer l'attractivité de Clamart tout en sanctuarisant sa zone pavillonnaire et en conservant son harmonie. ■

3 QUESTIONS À YVES SÉRIÉ, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À L'URBANISME

Quels sont les grands axes de votre politique en matière d'urbanisme ?

« Depuis que nous avons été élus en 2014 nous avons la volonté de passer d'un urbanisme imposé à un urbanisme choisi. Concrètement cela consiste à systématiser la concertation pour tous les projets « portés » par la commune et à protéger les habitants de Clamart qui craignent que les promoteurs focalisés sur la rentabilité aient trop d'emprise sur les nouvelles constructions ».

Cela signifie-t-il qu'il devient impossible de construire à Clamart ?

« Bien évidemment non ! D'autant plus que le Préfet impose de bâtir des logements pour lutter contre la pénurie en Île-de-France. Volontairement nous favorisons des projets qui ne remettent pas en question les zones pavillonnaires de Clamart. Vous pouvez par exemple voir des chantiers sur les projets Panorama et le quartier des canaux le long de la D906 ou près de la future ligne du Grand Paris ».

En quoi la dernière modification du PLU permet-elle de véritables améliorations ?

« Grâce à elle plus aucun Clamartois ne risque de se retrouver avec une tour de 8 à 10 étages devant son pavillon ! Certes cela diminue la surface constructible, mais chacun gagne en sérénité vis-à-vis des constructions qui pourraient voir le jour sur le terrain des voisins ».





Une initiative pour mieux s

Pour libérer des places de stationnement au profit des Clamartois dans les quartiers Gare et Percy-Schneider, la Municipalité met en place un test de stationnement payant... pour les non-Clamartois. Les habitants pourront eux continuer à profiter de la gratuité, moyennant une inscription, simple mais obligatoire. Explications.

Au quotidien, beaucoup de Clamartois ont du mal à se garer ! Un constat aggravé depuis que les communes environnantes ont mis

en place le stationnement payant. Si le problème ne peut se résoudre facilement, le Maire et son équipe ne se résignent pas et ont imaginé de tester une idée simple : puisque nos voisins viennent stationner à Clamart afin d'y profiter de la gratuité du stationnement, rendons-le payant pour eux ! Une large consultation a d'abord

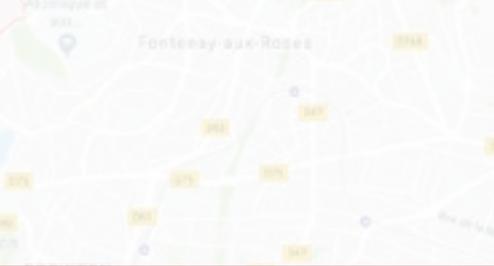
été menée auprès des Clamartois, qui a montré que 73,62 % des répondants étaient favorables à une période d'essai de la formule.

Pour en savoir plus

Réunion publique le **12 décembre** à 19h
Salle Hunebelle

UN TEST DE 18 MOIS, QUI DÉMARRE LE 1^{er} JANVIER

Dans un premier temps, il est prévu d'appliquer cette mesure pendant un an et demi, pour plusieurs



De nombreuses nouvelles places

Depuis son élection Jean-Didier Berger n'a de cesse d'augmenter le parc de stationnement de la commune. En moins de quatre ans un nouveau parking a vu le jour rue de Bièvres, la rénovation du marché du Trosy a permis d'augmenter sa capacité de 35 places, 30 % de places supplémentaires ont été créées avenue Jean Jaurès et avenue Victor Hugo, et les places des Autolib's, devenues inutiles, ont été remises à la disposition des automobilistes.

DEUX ZONES

Une zone verte et une zone orange (voir plan) sont spécialement créées pour cette période de test. Afin de faciliter l'accès aux commerces, la première (zone verte) remplace l'actuelle zone bleue et offre à tous un stationnement gratuit pendant une heure et demie. Pour améliorer la rotation des véhicules les places sont équipées de capteurs signalant la durée de stationnement. Pour permettre aux Clamartois de se garer en rentrant à leur domicile, cette zone verte est non payante pour eux en soirée et pendant la nuit. La seconde (zone orange) permet aux habitants de Clamart de stationner en permanence sans acquitter de redevance. Pour cela il suffit de remplir quelques démarches administratives (voir Iconographie) très simples. Les personnes devant

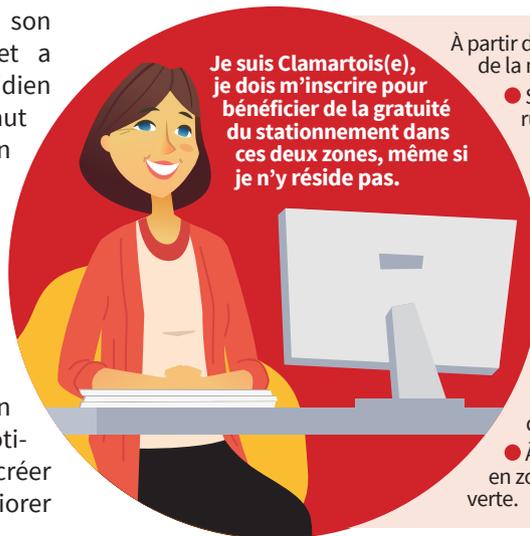
acquitter leur stationnement (voir Tableaux) pourront le faire en utilisant l'application paybyphone ou les différents horodateurs.

DES PÉNALITÉS ADAPTÉES

Il ne s'agit pas d'imposer un système punitif. Des forfaits post stationnement (FPS) sont néanmoins mis en place pour les personnes qui ne respecteraient pas les règles. Les Clamartois n'ayant pas souscrit d'abonnement et les visiteurs qui se gareraient sans régler leur stationnement devront s'acquitter du paiement d'un FPS. En zone orange et en zone verte il sera de 15 euros entre 20h et 9h. Sur la zone verte, il sera de 35 euros de 9h à 20h. L'ensemble de ces mesures devrait permettre de rendre le stationnement clamartois aux Clamartois ! ■

Stationner

raisons. Première d'entre elles, toute nouveauté nécessite d'être expérimentée pour vérifier son efficacité. Même si ce projet a l'ambition de faciliter le quotidien des habitants de Clamart, il faut pouvoir prendre du recul afin de le faire évoluer si nécessaire. Ensuite, la Municipalité a constamment la volonté d'impliquer les Clamartois dans ses décisions. Après les avoir consultés, il est donc important de vérifier s'ils apprécient cette mesure et d'en évaluer les effets sur leur quotidien. Enfin, il faudra peut-être créer des aménagements pour améliorer encore le stationnement.



Je suis Clamartois(e), je dois m'inscrire pour bénéficier de la gratuité du stationnement dans ces deux zones, même si je n'y réside pas.

À partir du 5 novembre, je peux me rendre au **guichet unique** de la mairie ou effectuer l'inscription **en ligne** :

- Sur **clamart.fr**, je clique sur mes démarches en ligne / rubrique stationnement
- Je crée mon compte avec mon nom, prénom, plaque d'immatriculation, adresse, marque, modèle et couleur de véhicule.
- Je le valide en cliquant sur le lien que la Mairie m'envoie par mail.
- Je me connecte à mon espace et télécharge les pièces justificatives nécessaires (carte grise, justificatif de domicile...) en fonction de l'abonnement qui me correspond
- La mairie vérifie et valide mes informations. Je reçois un mail et un courrier de confirmation de mon droit à stationner.
- À partir du 1^{er} janvier je peux me garer gratuitement en zone orange 24 heures sur 24 et de 20h à 9h en zone verte.

DÉCRYPTAGE

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Sous réserve de s'être inscrit, le stationnement est gratuit en zone orange pour tous les Clamartois, les professionnels de santé, les commerçants et les professions libérales. L'abonnement pour les salariés et employés de commerçants et des professions libérales est de 365 euros par an. Toutes les autres personnes doivent acquitter un forfait dont le prix varie en fonction de la durée de stationnement.

En zone verte : le stationnement est gratuit de 20h à 9h pour les Clamartois et les professionnels de santé abonnés. Les autres personnes doivent acquitter un forfait.

Tarifs en zone orange	
Durée de stationnement	Tarif du stationnement
30 minutes	1 €
1h	2 €
1h30	3 €
2h	4 €
2h30	5 €
3h	6 €
3h30	7 €
4h	8 €
4h30	9 €
5h	10 €
5h30	11 €
6h	12 €
6h30	13 €
7h	14 €
De 7h30 à 24h	15 €

Tarifs de 20h à 9h en zone verte	
Durée de stationnement	Tarif du stationnement
30 minutes	1 €
1h	2 €
1h30	3 €
2h	4 €
2h30	5 €
3h	6 €
3h30	7 €
4h	8 €
4h30	9 €
5h	10 €
5h30	11 €
6h	12 €
6h30	13 €
7h	14 €
De 7h30 à 13h	15 €

De 9h à 20h, une heure et demie de stationnement est offerte pour tous. Si vous souhaitez rester plus longtemps il faut acquitter un forfait (tableau ci-contre).

Tarifs de 9h à 20h en zone verte	
Durée de stationnement	Tarif du stationnement
1h30	GRATUIT
1h45	25 €
De 1h45 à 2h	35 €

Les chiffres

1 242 places de stationnement sont disponibles en zone orange

501 places de stationnement sont disponibles en zone verte

33 arrêts minutes autorisant un stationnement de **20** minutes sont répartis dans la zone test

18 mois, c'est la durée de l'expérimentation qui démarre le 1^{er} janvier 2019



Opération déneigement

Tout le monde se souvient de l'hiver rigoureux de l'année dernière. Afin de permettre aux Clamartois d'enlever la neige bordant leurs habitations, la Municipalité distribuera gratuitement du sel de déneigement le 17 novembre.

La neige, c'est beau, mais ça pose aussi des problèmes. Un constat qui s'impose chaque année lorsque les flocons tombent dans nos rues. En effet, l'accumulation du manteau blanc peut facilement provoquer des chutes et des blessures. Pour éviter ce souci, vous pouvez venir retirer gratuitement du sel

de déneigement à disposition des Clamartois le **samedi 17 novembre** de 9h à 17h. Sur place il vous suffira de présenter un justificatif de domicile et le bon de retrait.

DES RÈGLES IMPORTANTES

Vous ne le savez peut-être pas, mais vous êtes responsable des trottoirs qui bordent votre habitation, votre commerce ou votre résidence. Il vous incombe de les déneiger en cas d'intempérie. S'il semble évident que le sel de déneigement ne se consomme pas, il est aussi souhaitable de savoir comment l'étaler. Afin qu'il agisse efficacement il ne faut surtout pas le déposer sur de la neige fraîche. Commencez par enlever cette dernière puis épandez-le au sol. En cas de verglas étalez le sel au sol puis piétinez-le afin qu'il pénètre. Une fois la glace fragilisée, raclez-la et enlevez-la. En revanche veillez à ne pas créer d'amas de neige ou de glace

près des bouches d'égout, des bornes d'incendie et au pied des arbres.

QUELQUES CONSEILS UTILES

S'il reste difficile de résister à la tentation de faire des bonhommes de neige ou des batailles, il convient de rester prudent. Ces activités ne doivent en aucun cas gêner ou créer un risque pour vos voisins. Par ailleurs, lorsque vous épandez le sel de déneigement pensez à vous couvrir et à utiliser des outils (racleur, pelle à neige...) adaptés. Si vous le pouvez, garez votre véhicule dans un garage plutôt que dans la rue car cela pourrait gêner les engins de déneigement. Enfin, prenez le temps pour vos déplacements. Cela vous permettra aussi de profiter des beaux paysages... ■

55 tonnes de sel
à disposition des Clamartois
le samedi 17 novembre.

Quatre lieux de distribution sont prévus:

- La cuisine centrale au 52 rue d'Estienne d'Orves
- Le parvis de l'école élémentaire Brignoles de Galliera, rue du Commandant Duval
- Le parvis du marché de la Fourche (côté avenue Victor Hugo)
- Le parking du gymnase du Jardin Parisien, chemin de Crouy.



Le Maire vous écoute

Conseil du quartier Gare le 9 octobre.

Les 9 et 17 octobre derniers, Jean-Didier Berger et son équipe municipale ont tenu deux conseils de quartiers : Gare et Percy Schneider. Il en a profité pour répondre aux interrogations des Clamartois.

QUARTIER GARE

Comment la Ville de Clamart va-t-elle faire face au risque de pénurie de médecins ?

Nous sommes une ville de petite couronne assez dense. Nous avons relativement peu de médecins mais

il faut relativiser les choses. Clamart dispose de très beaux hôpitaux avec Percy et Bécélère ainsi que de la maison médicale de garde et le centre municipal de santé. Nous ne sommes donc pas dans un désert médical. Il est néanmoins vrai que beaucoup de

médecins sont proches de la retraite. Nous avons réuni les professionnels de santé et travaillons avec eux. Nous incitons un certain nombre de médecins à se regrouper avec des projets sur l'ensemble du territoire de Clamart pour attirer les jeunes. L'idée consiste aussi à créer des cabinets pluridisciplinaires qui ne se composent pas que de généralistes et d'infirmier(es) mais aussi de spécialistes.



Le réseau des eaux usées n'a pas évolué depuis très longtemps alors que Clamart grossit en population. Quand il fait très chaud cela peut sentir mauvais dans certains lieux comme à l'angle de l'avenue Victor Hugo et de la rue Lazare Carnot ou

Quartier	Date (de 19h à 20h30)	Adresse
Quartier Centre	Jeudi 8 novembre	Salle des fêtes Hunebelle
Quartier Plaine	Jeudi 15 novembre	CSC du Pavé Blanc
Quartier Jardin Parisien	Jeudi 22 novembre	Maison de quartier
Quartier Galvents-Corby	Mercredi 28 novembre	École Jean Monnet (réfectoire)
Quartier Trivaux-Garenne 3F	Mercredi 5 décembre	École élémentaire Brignole de Galliera (salle polyvalente)

NOAM REKASSA, HABITANT DU QUARTIER GARE



« J'ai trouvé cette réunion très agréable, claire et bien structurée. J'ai eu des réponses factuelles à mes questions. Le Maire nous dit clairement ce qui est à l'état de projet et ce qui a été fait. Il ne fait pas de promesses. En ce qui concerne le stationnement j'ai compris qu'il faut que les places puissent tourner pour que les commerces restent. Ce n'est pas forcément à mon avantage mais c'est important pour l'intérêt général ».

de la rue des Vignes et de l'avenue Marguerite Renaudin. De temps en temps les tuyaux sont nettoyés mais cela ne règle pas le problème. Que comptez-vous faire ?

En fait, pour l'instant, il n'y a pas un habitant de plus depuis le début de mon mandat. C'est d'ailleurs logique car il faut du temps pour construire de nouvelles habitations dans le respect de l'équilibre et l'harmonie de notre ville. En revanche, il est vrai que sous nos rues les réseaux ont trop longtemps été délaissés. J'hérite d'un réseau assez vétuste et il faut le gérer. J'ai lancé un audit pour savoir où sont les priorités. Désormais, nous nous occupons de l'assainissement et chaque fois que des travaux ont lieu, nous rénovons tout. Malheureusement, le retard pris ne se rattrape pas facilement.

QUARTIER PERCY-SCHNEIDER Les bus roulent beaucoup trop vite dans notre quartier. Comment peut-on limiter leur vitesse ?

Il existe un équilibre toujours fragile à maintenir entre les associations d'usagers et les riverains. Pendant que les premières se plaignent que les bus passent trop lentement et ne respectent pas les fréquences, les seconds sont mécontents parce que les bus roulent trop vite sur certains tronçons. Néanmoins, pour limiter la vitesse, nous marquons le sol, réduisons la largeur des chaussées lorsque

nous entreprenons des travaux et interpellons la RATP pour qu'elle intervienne auprès de ses chauffeurs.

Certaines rues connaissent des problèmes de propreté. Quelles solutions envisagez-vous pour y remédier ?

Comme celui de la sécurité ce combat n'est jamais gagné. En fonction des

moments, des quartiers... de nouveaux soucis peuvent apparaître. Je ne prétends pas que tout est parfait et même loin de là, mais si vous voyez des secteurs dans lesquels il faut manifestement améliorer la situation, n'hésitez pas à nous prévenir. Par ailleurs, la brigade anti tags efface systématiquement et immédiatement les graffitis. Nous avons aussi racheté des balayuses laveuses (chacune coûte plus de 200000 euros) et réorganisé les équipes en brigades pour pouvoir remplacer les personnes absentes et ne jamais laisser un quartier sans entretien. Enfin, il y a une chose que le Maire ne peut pas faire, c'est pallier le manque de civisme de certains citoyens... Ceci étant dit, j'ai plutôt de bons retours concernant la propreté et si ce n'était pas le cas, nous n'aurions pas obtenu la troisième fleur l'année dernière. ■



ISABELLE BLANCHIN, HABITANTE DU QUARTIER PERCY-SCHNEIDER

« C'est la première fois que j'arrive à venir à une réunion. J'ai évoqué ma problématique personnelle sur les nuisances qu'engendrent les vitesses excessives. Je trouve le Maire très à l'écoute, ouvert, calme et précis dans ses réponses. Est-ce que ce sera suivi de faits ? Je ne peux pas juger pour l'instant, mais j'ai envie de revenir pour voir si c'est le cas ».

Conseil du quartier Percy Schneider le 17 octobre.

PUBLICITÉ

Clamart commémore 14-18

ÉVÈNEMENT



La Grande Guerre a marqué de nombreux esprits. Le centenaire de l'armistice de 1918 est l'occasion d'organiser des commémorations pour ne pas oublier ce passé...

François-Xavier Phillip, président du Souvenir Français Clamart.

Depuis le 6 octobre Clamart est animée par de nombreux événements en hommage à la guerre de 14-18. Ce mois-ci est également marqué par plusieurs manifestations. À commencer par l'exposition *Le petit quizz de la Grande Guerre*. À partir de questions et réponses extraites du livre éponyme de Grégoire Thonnat, le service des archives de la Ville présente un parcours qui retrace l'histoire du conflit de 14-18. Les Amis de Clamart et Le Souvenir Français (voir page 21) participent aussi à cet événement. Grâce à eux vous pourrez découvrir des objets de la première guerre mondiale (drapeaux, clairons ayant sonné l'armistice...). Des portraits de Clamartois morts pour la France et des travaux réalisés par les élèves des écoles maternelles et élémentaires de Clamart illustrent également cette exposition. Le cinéma Jeanne Moreau s'associe

aussi aux commémorations avec le cycle de films *Les lundis du cinéma*. *La grande illusion* sera diffusée le **5 novembre**, *Les sentiers de la gloire* le **12 novembre** et *J'accuse*, le **19 novembre**.

La maison de retraite Ferrari accueille quant à elle deux conférences. Le **17 novembre**, l'historien Jean-Louis Delpuech abordera la question de l'entrée en guerre des États-Unis d'Amérique et le **24 novembre**, le conférencier Jean-Michel Durand s'intéressera au Traité de Versailles. Enfin, le 8 novembre sera un moment particulièrement émouvant. La tombe de regroupement sera inaugurée à 15 h au cimetière communal. Celle-ci rassemble certains reliquaires des morts tombés pour la France. À cette occasion les élèves de l'école Louise Michel planteront un arbre de paix. ■

Le 11 novembre

Pour le centenaire de l'armistice, la matinée sera particulièrement symbolique. Voici le programme.

- 9h : Célébration œcuménique en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul.
- 10h : Hommage aux morts au monument national des préposés des Eaux et Forêts Place du Garde.
- 11h : Ravivage de la flamme au Cimetière communal.
- 12h : Départ du cortège vers la salle des fêtes municipale.
- 12h20 : Montée des couleurs place de l'hôtel de ville.
- 12h30 : Aubade par l'Harmonie de Clamart, remerciements et vin d'honneur à la salle des fêtes municipale Hunebelle.

Vibrations : un mois de concerts

Du **24 novembre** au **23 décembre** Clamart accueille la troisième édition de Vibrations. Cet événement culturel permet de profiter de 20 concerts organisés partout dans la ville. Parmi les temps forts, il faut noter le concert d'Alain Chamfort au théâtre Jean Arp le **27 novembre**, le concert d'œuvres de Brahms



le 24 novembre ainsi que l'anniversaire des 15 ans de Studio Rock le **1^{er} décembre** au conservatoire. Que vous soyez amateur de musique classique, de variété ou de chanson française, le programme a tout pour vous plaire. Vous pouvez retrouver l'ensemble des concerts sur le site clamart.fr ■

PUBLICITÉ

Hommage à Charles Aznavour



Le 5 octobre dernier Jacqueline Minassian, conseillère municipale, dévoilait un portrait de Charles Aznavour sur la place de la Mairie. Une belle façon de rendre hommage à cet immense artiste franco-arménien.

Charles Aznavour, de son vrai nom Shahnourh Varinag Aznavourian reste à jamais un symbole des liens qui unissent la France et l'Arménie. Ce n'est donc pas sans raisons que nombre de Clamartois ont voulu honorer sa mémoire. Le 5 octobre, après une minute de silence, son portrait était dévoilé par Jacqueline Minassian, conseillère municipale en charge du jumelage avec l'Arménie. Ensuite les chansons de l'artiste ont été diffusées pendant la soirée. Sur la place de la mairie l'émotion était palpable. « À Clamart réside une forte communauté arménienne. Celle-ci est fière de ce qu'il entreprenait pour aider l'Arménie. De plus nombre d'habitants de notre commune appréciaient ce très grand artiste. Monsieur le Maire et

son équipe réfléchissent d'ailleurs à donner le nom de Charles Aznavour à une rue ou à une place dans les futures constructions de l'îlot d'Arménie à Clamart. Il semblait donc tout à fait normal de lui consacrer cet hommage » explique l'élue.

UN HOMME DE CŒUR

Même si Charles Aznavour n'aimait pas être mis en avant, il est probable que ce moment subtil lui aurait plu. Parallèlement à sa vie d'artiste pour laquelle il chantait dès 1960 qu'il "se voyait déjà en haut de l'affiche", il a mené de nombreux combats et en particulier en faveur de l'Arménie. Né en 1924 à Paris de parents ayant fui le génocide (qu'il évoque dans la chanson *Ils sont tombés*), il aimait à dire « je suis 100 % français, 100 %

arménien, mais mon pays, c'est la langue française. » *La bohème, For Me Formidable, La Mamma, Mourir d'aimer, She...* il faudrait plusieurs livres pour énumérer le millier de titres qu'il a interprétés au cours de plus de soixante-dix ans de carrière. Parallèlement il n'hésitait pas à s'engager quand il l'estimait nécessaire. On se souvient encore du terrible tremblement de terre de 1988 qui dévastait l'Arménie et tuait plus de 50 000 personnes. Face à ce désastre, l'artiste a mobilisé ses camarades pour enregistrer la chanson *Pour Toi Arménie* et récolter des fonds destinés à soutenir la population. S'il chantait aussi « *Désormais, on ne nous verra plus ensemble...* », une chose est certaine, il restera à jamais dans le cœur des français. ■

ÉVÉNEMENT



Studio rock fête ses 15 ans

Favoriser la création et le développement artistique est l'une des missions du Conservatoire de Clamart. Afin d'y parvenir il aide et accompagne des groupes de musiciens. Une partie d'entre eux se produira lors d'un concert exceptionnel le 1^{er} décembre.

Depuis 2003 le Studio Rock a accueilli plus d'une centaine de groupes. Accompagnés par David Konopnicki et Jean-Jacques Moréac, des musiciens et professeurs reconnus dans le métier, ils bénéficient de précieux conseils. Apprentissage des spectacles vivants sur scène, bonne gestion des instruments, règles à suivre pour une bonne amplification des sons... sont au programme des artistes. Très concrète, cette

formation les amène aussi à se produire sur scène pour se confronter à des professionnels et au public. Au cours de leur résidence les groupes donnent plusieurs concerts au Conservatoire, à l'Espace St Jo', lors de la Fête de la Musique, etc.

Pour célébrer les 15 ans de Studio Rock, le Conservatoire a invité de nombreux groupes ayant profité de sa formation le **1^{er} décembre** à 20h30. Pour les Clamartois ce sera

l'occasion de vibrer sur des rythmes aussi variés que du rock, du métal, du ska, de la funk, de l'électro... Ce soir-là Mind Mutiny, Funk Fiction, Faz B, Kitchen Graffiti, Slippers, Mime et bien d'autres donneront le meilleur pour vous séduire. ■

📧 conservatoire.clamart@valleesud.fr

☎ 01 55 95 92 72

Un nouveau directeur au Conservatoire

Depuis le 16 juillet Jean-Marie Scieszka a pris le « *gouvernail du vaisseau* » Conservatoire Henri Dutilleux. Pianiste, enseignant à Nantes puis Toulouse, ancien Inspecteur principal de la musique, la création et l'enseignement artistique au Ministère de la Culture, il a été directeur de la Haute Ecole de Musique Classique de Lausanne et a dirigé le Conservatoire Régional de Chalon sur Saône pendant dix ans. Séduit par la qualité de l'équipe enseignante et la richesse et la diversité des activités du Conservatoire clamartois, il veut amplifier la collaboration avec ses confrères de Vallée Sud - Grand Paris et favoriser le rayonnement de cet établissement vivant et inventif. Les mois et années à venir s'annoncent donc passionnants. ■

Les bancs s'exposent

Depuis de longues années le photographe clamartois Yannick Vallet se passionne pour les bancs. Qu'ils soient originaux, modernes, étonnants... il ne résiste pas au plaisir de réaliser des images. Une sélection de ses photos sera exposée **du 6 novembre au 2 décembre** Place François Mitterrand. Une exposition originale qui permet d'admirer des clichés étonnants. ■



GRAND ANGLE



1 2 MARCHÉ GOURMAND

Du 12 au 14 octobre, les Clamartois ont pu découvrir les nombreuses spécialités artisanales proposées lors du marché gourmand installé rue piétonne. Un régal pour les yeux et les papilles !

3 4 5 SÉCUVIPOL

La 4^e édition du Salon de la Sécurité dans les Villes et des Polices Municipales (SECUVIPOL) s'est tenue à Clamart le 27 septembre. Plusieurs dizaines d'exposants étaient présents afin de présenter les dernières innovations en matière de sécurité urbaine.



GRAND ANGLE

1 2 3 JAZZ À CLAMART

Comme chaque année au mois d'octobre, la Ville se met au diapason Jazz à Clamart ! Des concerts, un bal, des conférences et une exposition. Un évènement attendu et plébiscité par les Clamartois.

4 5 URBAN CLAM TRAIL

Malgré une météo hasardeuse, les Clamartois se sont déplacés en nombre pour l'Urban Clam Trail. Cet évènement à l'initiative du comité de quartier Galvents-Corby, soutenu par la Ville et organisé par le CSM Clamart Athlétisme a permis aux amateurs de sensations fortes de se dépasser sur trois distances : 5,10 et 15 km. Bravo à tous !



1



3



2



4

5



Retrouvez la vidéo sur clamart.fr



6

6 PRÉVENTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La police municipale a organisé les 4 et 5 octobre, une action de prévention à la sécurité routière pour les classes de 5^e de la Ville. Cet événement, qui a touché près de 700 collégiens sur deux jours, a rassemblé de nombreux partenaires dont les Pompiers, la Police Nationale, la RATP mais aussi les associations de prévention et le service Jeunesse. Au programme, des animations et une mise en scène d'une désincarcération de voiture par les pompiers.

7 MÉDAILLÉS TAEKWONDO

Le 16 octobre, le Maire était présent au Dojo Trivaux afin de féliciter les nombreux médaillés de France du club de Taekwondo. Bravo aux champions!

8 MÉDAILLES DU TRAVAIL

Les Clamartois célébrant leurs 20 à 40 ans de carrière se sont vu décerner la médaille du travail de la Ville par le Maire, Jean-Didier Berger. Les médaillés sont invités à retirer leur photo avec le Maire à l'accueil du Centre administratif.



7



8

PUBLICITÉ



Il cultive notre mémoire !

Président de l'association Le Souvenir Français à Clamart, François-Xavier Philipp ne ménage pas ses efforts pour que tout le monde honore les morts pour la France, à travers des actions qui s'adressent à tous les Clamartois.

Clamart Infos : Quel est le rôle de l'association Le Souvenir Français* ?

François-Xavier Philipp : « Elle a été créée après la guerre de 1870 par le professeur alsacien François-Xavier Niessen. Son but premier consiste à entretenir les sépultures des personnes tombées pour la France. Par la suite elle est aussi devenue gardienne de la mémoire pour expliquer que la guerre est une belle bêtise, même s'il faut se battre car cela fait partie des devoirs du citoyen. Enfin, l'association réunit des hommes et des femmes de tous âges qui ne sont pas obligatoirement d'anciens combattants. À Clamart, nous avons 150 adhérents et le plus jeune a 15 ans. »

C.I. : Pourquoi le devoir de mémoire est-il important ?

F.X.P. : « Mes arrières grands-parents se sont battus pour rester français. Notre nation reste un pays qui a une importance mondiale avec des valeurs culturelles, scientifiques et de liberté. Il y existe aujourd'hui une multitude de nationalités qu'il faut sensibiliser à notre passé. Vous seriez surpris de la réaction des 72 enfants de CM2 de Clamart représentant 28 nationalités différentes que nous avons emmenés visiter l'ancien lieu de bataille «*La main de Massiges*». Ils étaient très touchants et se sentaient plus solidaires. »

C.I. : Quelles actions menez-vous ?

F.X.P. : « Nous intervenons dans les écoles, les collèges, les lycées... pour expliquer ce qu'ont été les conflits de 14-18, de 39-45, la déportation, la guerre d'Algérie, etc. Chaque année

le comité de Clamart emmène une classe de CM2 ou de troisième sur un lieu de mémoire comme Verdun, le chemin des dames, Valmy... Nous participons également au forum des métiers pour présenter les différentes professions des armées ainsi qu'à la quête nationale pour l'entretien des tombes des Morts pour la France le 1^{er} novembre. »

C.I. : Vous intervenez également dans le cadre de la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918...

F.X.P. : « À Clamart il existe 10 associations d'anciens combattants. Nous participons activement aux côtés de la mairie à l'organisation de toutes les cérémonies commémoratives. Nous sommes aussi à l'initiative de la tombe de regroupement. Depuis trois ans, 170 Clamartois nous ont permis de récolter 20 000 euros afin de réunir 60 reliquaires que nous installerons dans la concession que la Municipalité met à notre disposition. Jusqu'au 15 novembre, nous organisons l'exposition *Les hôpitaux militaires dans la Grande Guerre* à l'hôpital Percy et nous participons au *Petit quizz de la Grande Guerre* qui se déroule salle Jacky Vauclair du 7 au 14 novembre. »

C.I. : Que représente Clamart pour vous ?

F.X.P. : « C'est mon village. Je suis né en 1939 et d'origine Alsacienne. Je suis arrivé dans notre commune en 1972. Avec ma femme nous nous sommes consacrés aux associations et j'ai même été adjoint au sport. Autant dire que j'aime énormément Clamart ! »

*<http://le-souvenir-francais.fr>

PUBLICITÉ

Compétition nationale

Le 17 novembre, Clamart a la chance d'accueillir l'une des étapes du championnat de France Top 12 de gymnastique artistique masculine. Attention, très haut niveau au programme !

« L'atout de notre équipe sera sans aucun doute la force de notre collectif. Notre stratégie et nos objectifs sont clairs : performer pour bien débiter cette nouvelle saison », explique Arnaud de Vauborel, entraîneur GAM de Clamart Gym 92. Il faut savoir que le **17 novembre** Axel Augis, Reiss Beckford, Theo Berriat, Lexane Carrara, Ibrahim Colak, Kevin Dupuis, Leo Lamarche, Killian Mermet, Jules Michel, Lucas Noblet, Ameth Onder, Antoine Pochon, Quentin Signori et Jim Zona ont bien l'intention de marquer les esprits face à Oyonnax. Si l'objectif consiste à prendre le plus de points pour remporter la rencontre, le beau spectacle sera aussi au rendez-vous. Sur trois agrès (anneaux, barres parallèles et au sol) les garçons vont multiplier les figures pour tenter de s'imposer avant d'affronter ultérieurement Vélizy. À l'issue de ces phases de poule le premier se qualifiera pour les demi-finales. De là à rêver du titre, il n'y a qu'un pas... ■



Axel Augis.

Ne ratez pas...

- Le **18 novembre** à 15h l'équipe sénior de rugby de Clamart reçoit Saint-Denis au stade Hunebelle
- Le **3 novembre** à 18h l'équipe d'Elite féminine de Volley-Ball reçoit Saint-Dié. Le **1^{er} décembre** à 18h elle tentera de battre l'équipe de Saint-Cloud Paris Stade Français. Le **18 novembre** à 14h c'est au tour de l'équipe féminine de Nationale 3 d'affronter Le Havre et à la nationale 3 masculine de se mesurer à Vélizy. Enfin, le **2 décembre** à 14h l'équipe de Nationale 3 masculine essaiera de s'imposer face à l'ASPTT Laval. Toutes ces rencontres ont lieu salle André Deschamps dans le complexe Hunebelle
- Le **17 novembre** Freddy Benammar anime un atelier Yoga sur La posture et le souffle. Le **24 novembre** Maria Bocquet s'intéresse au yoga traditionnel et le **1^{er} décembre** ce sera Sylvie Thomas qui vous aidera à tenir des postures méditatives. Ces activités se déroulent au Centre Socioculturel de la Fourche de 14h30 à 17h30.

Jeu, set et championnes

L'équipe féminine de tennis de Clamart des plus de 45 ans est au top ! Sophie Orsini, Véronique Letard, Marie-Domitille Durand-Viel, Véronique Guilbert et la capitaine Marie-Caroline Starck viennent en effet de remporter le championnat d'Europe de leur catégorie. Leur exploit est d'autant plus impressionnant qu'elles ont affronté des championnes ou vice-championnes en ne perdant aucun match. De quoi placer le tennis clamartois sur le toit de l'Europe et susciter des vocations. À vos raquettes ! ■



« Nounou Dating »



Les relais assistantes maternelles et le relais assistantes parentales de Clamart organisent une matinée pour aider les parents dans leur recherche de garde à domicile.

Confier son enfant à un ou une professionnel(le) de la petite enfance s'avère souvent compliqué pour les parents. Au-delà du côté ardu et affectif de la recherche, il est toujours délicat de trouver une personne de confiance qui s'occupera des « bouts de choux » aussi bien que leurs parents. Nombre d'entre eux souhaitent en effet trouver une personne qui gère idéalement les activités d'éveil, la nourriture, les siestes... Pour aider les parents dans cette démarche les relais assistantes

maternelles et le relais assistantes parentales organisent une matinée de rencontres. Le **17 novembre** de 9h30 à 12h à la maison de quartier du Jardin Parisien située 20 rue du parc, les parents pourront discuter et échanger avec des professionnel(le)s de la garde d'enfant. Plusieurs assistantes parentales (qui gardent les enfants au domicile des parents) et plusieurs assistantes maternelles (qui gardent les enfants chez elles) ayant des places disponibles seront présentes. Pendant

les entretiens individuels elles répondront à toutes vos questions et vous proposeront un rendez-vous ultérieur si vous souhaitez aller plus loin dans vos démarches. Une bonne manière de trouver la personne pour s'occuper de vos petits. ■

📍 Renseignements auprès du Ram du Haut Clamart et du Ram du bas Clamart : ram@clamart.fr
Pour le Relais assistantes parentales : rap@clamart.fr

Accompagnez votre enfant

Comment aider les enfants à devenir propres? Cette question préoccupe de nombreux parents et professionnels. Pour qu'ils trouvent plus facilement des solutions, Nicole Simon Bogaers (psychologue de l'association Pikler Loczy) donne une conférence intitulée « *De la couche au pot, comment accompagner l'enfant?* ». Cette soirée permettra aussi d'échanger avec elle et de recueillir de précieux conseils Le **29 novembre** de 19h30 à 21h30, salle Jacky Vaclair. ■



Ne ratez pas...

Au CSC Pavé Blanc:

- Le **16 novembre** à partir de 19h30: soirée jeux effrayants
- Les **14 et 28 novembre** à 10h à 11h: atelier de sophrologie
- Le **21 novembre** de 14h à 17h: après-midi de jeux de construction Kapla
- Le **24 novembre** de 16h30 à 17h30: après-midi de contes
- Le **28 novembre** de 14h à 16h30: fabrication d'instruments de musique
- Le **30 novembre** de 17h à 21h30: ciné débat en salle Colucci autour du film Joyeux Noël

et aussi...

- Le **17 novembre** de 13h30 à 19h: visite guidée de l'exposition « *Famille à l'épreuve de la guerre* » au Musée de la Grande Guerre de Meaux.

Maison de la Jeunesse, 17 av. Jean-Baptiste Clément, 0171167540
Centre socioculturel du Pavé blanc, 44 route du Pavé blanc, 0171167550
Jeunesse@clamart.fr et www.clamart.fr

Attention au monoxyde de carbone



En France, plus de 3000 personnes sont intoxiquées par ce gaz chaque année. Voici quelques conseils simples pour éviter les accidents.

À l'approche de l'hiver les intoxications au monoxyde de carbone ont tendance à augmenter. Inodore, incolore et inflammable, ce gaz se forme lors d'une combustion incomplète de charbon, fioul... Il est donc particulièrement difficile à détecter. Pour autant, il suffit de respecter quelques précautions pour limiter les risques. La plus évidente d'entre elles consiste à bien respecter le mode d'emploi de tous vos appareils (chaudière, chauffe-eau, cuisinière...) utilisant du gaz, du bois, du

charbon, du fioul, de l'essence ou de l'éthanol. Ensuite il faut impérativement penser à les entretenir voire à faire vérifier leur bon fonctionnement par un professionnel qualifié. Pour rappel, le ramonage annuel des conduits de fumée et de cheminée est obligatoire. Chaque jour pensez aussi à aérer une quinzaine de minutes votre logement et n'obstruez jamais les aérations. Si par grand froid vous utilisez un appareil chauffant complémentaire, faites-le fonctionner par intermittence. Il

n'est pas fait pour chauffer 24 heures sur 24. Enfin sachez que les groupes électrogènes ne doivent jamais être installés à l'intérieur.

Si vous souhaitez plus de renseignements n'hésitez pas à consulter le site www.prevention-maison.fr. Par ailleurs, de nombreux documents d'informations sont disponibles au Centre communal d'Action sociale, au Centre socio-culturel du Pavé Blanc, au centre administratif, à Clamart Habitat et dans les clubs Améthyste. ■

Un beau séjour à Prague

Du 8 au 10 octobre 50 clamartois ont profité des merveilles de la capitale Tchèque. Sous un beau soleil et dans la bonne humeur, ils ont découvert la vieille ville et de nombreux monuments parmi lesquels l'hôtel de ville, l'église baroque Saint Nicolas, la tour poudrière, le célèbre pont Saint Charles... Au programme particulièrement éclectique figurant également la visite de l'enceinte du château avec la cathédrale Saint Guy, la place Saint Georges et sa basilique, etc. Le **20 novembre** à 10 heures un diaporama avec les photos prises par les participants sera projeté en présence de Madame Quillery, première adjointe au Maire en charge de nos aînés, à la salle Colucci au Centre socio culturel du Pavé Blanc. ■

L'atelier danse recrute

Tous les vendredis à 9h30 plus d'une dizaine de personnes se retrouvent à la salle polyvalente de la maison de quartier du Jardin Parisien pour apprendre les danses de salon en couple. Dans une ambiance conviviale et sous la direction du professeur et ancien vice vainqueur du trophée de France Stéphane Sika, elles pratiquent le tango, le rock, la valse... Actuellement, il manque quelques hommes. Ceux-ci sont particulièrement bienvenus d'autant que cette activité permet de s'entretenir tout en créant du lien social. ■

📞 Renseignements auprès du CCAS au 01 41 23 05 78

PUBLICITÉ

Bienvenue aux nouveaux commerçants

Les savants fous

Fort d'une grande expérience dans l'animation pour enfants, Cédric de la Morandière les initie à la science de manière ludique. Afin d'y parvenir, il leur propose de petites expériences et ateliers pour déclencher des réactions chimiques, découvrir le fonctionnement d'une fourmilière ou les principes de l'électricité, etc. Ses animations s'adressent aux jeunes âgés de 5 à 12 ans. Il peut aussi organiser des fêtes d'anniversaire originales ou des événements à la maison. ■

☎ 06 35 40 21 06 📱 Facebook : lessavantsfousclamart
✉ contact.clamart@lessavants.fr

Valentine à la maison

Sharbel Kanoun vient de reprendre ce magasin de décoration et de cadeaux. Il continue de proposer des articles liés aux arts de la table dont du linge de maison. Et afin de satisfaire une clientèle plus large, il vend aussi des tableaux, des figurines et même des produits pour les bébés. Dans les prochains mois, il compte développer son offre avec des produits originaux. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h. ■

☎ 37 avenue Jean Jaurès



Ucar Rent Smarter

Comme leur grand-père habite Clamart, Laurianne et Adama TALL se sont rendu compte qu'il n'existait pas d'agence Ucar dans notre ville. Aussi, ces spécialistes de la location viennent de la créer. Ils proposent des véhicules particuliers et utilitaires à des prix attractifs. Gage de qualité, leur flotte est sans cesse renouvelée. Que ce soit les voitures ou les camionnettes, toutes ont été immatriculées en 2018. Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 18h30. Le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 19h. Le samedi de 9h à 12h et de 16h à 18h. ■

☎ 120 avenue Henri Barbusse ☎ 01 55 95 30 01

JB Luxe jardin

Passionné de décoration, ce prothésiste dentaire a décidé d'ouvrir un magasin spécialisé dans le haut de gamme. En sélectionnant des objets qu'il aimerait voir chez lui, il propose des salons de jardin, des dômes chauffants... Afin de couvrir également les autres registres de la décoration il vend des objets en porcelaine, bronze et résine. De quoi transformer les intérieurs et extérieurs de votre habitation. Ouvert tous les jours de 9h à 18h ■

☎ 171 avenue Jean Jaurès

Le marché de Noël arrive...

Face au succès rencontré l'année dernière, la municipalité organise à nouveau un marché de Noël. Grande nouveauté cette année, il durera 5 jours au lieu de 3. **Du mercredi 12 au dimanche 16 décembre** vous pourrez vous promener et effectuer vos achats dans les 40 chalets répartis entre la rue piétonne, la place de la Mairie et devant l'église.

De nombreuses animations (ateliers créatifs pour les enfants, jeux à taille humaine, chanteurs de Gospel, contes...) apporteront aussi un côté festif.

PUBLICITÉ

Bienvenue à Clamart

Vous venez de vous installer? Le **mercredi 14 novembre** à 19h, la Municipalité vous invite à découvrir la ville lors d'une cérémonie d'accueil, salle des fêtes Hunebelle, en présence du Maire, des élus et des agents de la Ville. Au programme: des informations pratiques sur les écoles, les activités proposées, les démarches administratives mais également les grands projets de la municipalité. Un cocktail et une garderie pour les enfants vous seront proposés. Vous pourrez également vous inscrire sur place à une visite en bus, guidée et commentée par le Maire le **samedi 24 novembre**. Inscription sur clamart.fr ou par mail protocole@clamart.fr ■



Le Parc Maison Blanche se refait une beauté

Au mois d'octobre, d'importants travaux ont été réalisés, entraînant la fermeture d'une partie du parc pour assurer la sécurité des usagers. Au programme, la réfection des cheminements aux abords du kiosque et le curage du bassin. Avant le démarrage de ce chantier, le cygne a été confié à la SPOV (société protectrice des oiseaux des villes) pour qu'il ne souffre pas des travaux, les poissons ont été pêchés par les agents du service espaces verts pour être transférés au parc Auzelle. Les canards quant à eux sont restés sur place car parfaitement capables de rester hors de l'eau. ■



Dépistage du glaucome

Une campagne nationale de sensibilisation, d'information et de dépistage gratuit des facteurs de risque de glaucome fait escale à Clamart. Un bus itinérant s'installera place Maurice Gunsbourg et proposera, sans rendez-vous et dans la limite des places disponibles, un dépistage gratuit: **mardi 13 novembre** de 14h à 17h30, **mercredi 14 novembre** de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le **jeudi 15 novembre** de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. En France, plus d'un million de personnes sont atteintes d'un glaucome dont la moitié ignore même avoir développé cette maladie. Sans symptôme et sans douleur, il est pratiquement impossible de s'en apercevoir soi-même. Faites-vous dépister! ■

📍 20, rue du parc

Thé dansant

Le **jeudi 15 novembre** à 14h, venez vous divertir lors d'un thé dansant organisé en partenariat avec l'Association « Solidarité Loisirs » à la salle des fêtes Hunebelle.

Entrée gratuite pour les adhérents de l'association Solidarité Loisirs. 4,10 € pour les non adhérents à l'association. ■

T10 : les stations clamartaises

On connaît maintenant les noms des stations qui seront utilisées à la mise en service du tramway qui reliera Antony et Clamart en passant par Châtenay-Malabry et Le Plessis-Robinson. Le T10 desservira 3 stations à Clamart: *Clamart-Place du Garde*, *Jardin Parisien* et *Hôpital Bécclère*. Elles offriront de nombreuses correspondances avec plusieurs lignes de bus (190, 191, 290) mais aussi avec le T6, renforçant ainsi l'intermodalité entre les différents modes de transports et facilitant les déplacements des usagers. ■



PUBLICITÉ

Majorité

UNIS POUR AGIR À CLAMART

LES ÉLUS LES RÉPUBLICAINS, UDI, MODEM ET INDÉPENDANTS

Grand Paris : avec nos collègues des Territoires nous tirons la sonnette d'alarme

Il y a un peu plus d'un an, Emmanuel Macron nous annonçait avec roulements de tambours qu'il allait « *simplifier drastiquement* » les structures du Grand Paris. Qu'on allait voir ce qu'on allait voir: ce millefeuille territorial de cinq strates de collectivités (Villes, Intercommunalités, Départements, Région et Métropole) allait être totalement revu, réformé, modernisé.

Aujourd'hui, alors que la réforme semble repoussée aux calendes grecques, les intercommunalités, dont celle de Vallée Sud-Grand Paris (dont fait partie Clamart), se retrouvent directement menacées par une perte de 55 millions d'euros de dotations par l'État.

Une perte absurde autant qu'injuste.

Absurde car elle viendrait à coup sûr asphyxier ces Territoires qui offrent pour-

tant à nos concitoyens des services de proximité, utiles, répondant directement à leurs besoins.

Comme les autres Territoires de la Petite Couronne, Vallée Sud-Grand Paris gère ainsi des dizaines d'équipements publics (piscines, médiathèques, conservatoires, services emplois...) mais également des services quotidiens essentiels comme la collecte des déchets, l'assainissement ou l'aménagement de l'espace public.

Une perte injuste qui se répercuterait également sur les communes. Car ne nous y trompons pas, le manque à gagner se traduirait inévitablement soit par la fermeture de certains équipements et/ou arrêt de nombreuses opérations d'aménagement, soit par l'augmentation de la contribution des Villes et donc... des impôts!

En mettant ainsi à mal les finances du bloc communal, ce sont donc nos concitoyens qui risquent, in fine, de payer l'addition d'une manière ou d'une autre. Inacceptable lorsque l'on sait que la plupart d'entre eux ont déjà le sentiment, justifié, d'une overdose fiscale.

Que l'on soit bien clair, les intercommunalités ne demandent pas de moyens supplémentaires mais, tout simplement, la préservation des moyens qui sont les leurs pour continuer d'offrir à leurs usagers des services publics de proximité. Des services qui ne peuvent, dans tous les cas, être sacrifiés sur l'hôtel de l'immobilisme gouvernemental.

Nous tirons donc la sonnette d'alarme: les coups portés au portefeuille des collectivités doivent cesser!

Opposition

CLAMART CITOYENNE

PIERRE CARRIVE, MARC BOULKEROUA

Déni de démocratie !

Question orale au maire: pourquoi l'Association des Usagers des Transports est depuis des années interdite de forum des associations? Réponse: « Si mes services lui en refusent l'accès, c'est qu'il y a des raisons ». Point barre.

L'AUT de Clamart, affiliée à la Fédération nationale des AUT, est seule sur ce sujet dans une ville traversée par bus, trams, trains et navettes. Mais pour le maire, elle est politique, puisque sa présidente était l'une des colistières de CC. Que penser, alors des associations dirigées par des élu-e-s de la majorité? La présidente de l'AUT a refusé d'être élue quand elle l'aurait pu, justement pour se consacrer à cette association.

Nous estimons que la présence de l'AUT au forum est légitime car elle est au service des Clamartois.es, en-dehors de tout jeu politique. Mais voilà une attitude inconcevable pour le maire...

clamart-citoyenne.fr

GRUPE COMMUNISTE

GÉRARD AUBINEAU

Menace de grève

(article du Parisien)

Aujourd'hui Mr le Maire vous vous interrogez sur les défauts de la Métropole du Grand Paris, suite à la loi NOTRe qui a fait l'objet d'un vote unanime de votre majorité en 2015 et 2016. Vote que j'ai rejeté plusieurs fois aux conseils municipaux.

Il n'est plus temps de se plaindre mais de reconnaître ses erreurs.

Je vous avais averti des désengagements financiers et démocratiques des gouvernements successifs.

AGIR POUR CLAMART

PHILIPPE KALTENBACH

L'actuel Maire se vante de pas augmenter les taux des impôts locaux. Certes, mais dans le même temps il a augmenté de manière considérable les tarifs municipaux, parkings, cantine +40% ... cela correspond à une augmentation de la taxe d'habitation de plus de 15%. Pour les Clamartois le résultat est le même et ils ne sont dupes de la manœuvre.

ENSEMBLE POUR CLAMART, GROUPE DES ÉLUS NOUVELLE GAUCHE, INDÉPENDANTS ET DÉMOCRATE

PIERRE RAMOGNINO, ISABELLE RAKOFF, MARIE-ANNE BOYER, FRANÇOISE MORGERE, CHRISTIAN DELOM

Quel habitat pour Clamart et l'Ile-de-France ?

Au dernier conseil municipal, la droite a voté contre le Plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement (PMHH) en cours de discussion au sein de la métropole du Grand Paris. La Gauche a voté pour ce plan qui prévoit un développement équilibré de l'offre de logement en Ile-de-France et pour notre ville.

En effet, de plus en plus de décisions importantes se prennent désormais au niveau de la métropole (Grand Paris) ou du territoire intercommunal (Vallée Sud Grand Paris) : il est donc important que les habitants les connaissent et en soient informées.

Le PMHH prévoit par exemple de maintenir le rythme de production de logements neufs en veillant à une répartition de l'offre équilibrée dans l'espace métropolitain, de permettre la construction de parcours résidentiels fluides et

de développer une offre de logement mixte et accessible. Il vise également à favoriser la mobilité et la mixité au sein du parc social et à permettre le parcours résidentiel des publics en difficulté en renforçant le lien entre l'hébergement et le logement.

Pour Clamart, le PMHH prévoit la construction de 270 logements par an dont 70 logements sociaux et 6 logements d'hébergements d'urgence.

Au conseil métropolitain, le Maire de Clamart a voté pour le PMHH mais en conseil municipal il a fait voter contre : pourquoi cette contradiction ?

Alors qu'il lance la construction de 450 logements par an, ce qui est bien au-dessus de ce qui est demandé par l'Etat et la métropole, le maire trouve qu'on lui demande trop de logements accessibles et trop de mixité sociale. Il veut bien bétonner la ville mais pas permettre à tous de se loger.

PUBLICITÉ

NAISSANCES

Bienvenue à :

Août : Nohann AGOSTINETTI, Logan BARBIER, Haroun BAOUCHE, Fatma-Zahra BEN MESSAOUD, Joseph BEMBARON, Lou BONNET, Wassim BOUDMAGH, Giovanni CASARTELLI, Elisa CHANGY, Esther CHARLES, Ines CHEHBOUN, Noémie CUKIC, Axelle DE LA CROPTÉ DE CHANTERAC, Ambre DELAIGUE, Harry DRIFFORT, Jana FARAH, Praven GOWTHAMAN, Rym GUELLAI, Kendrick ITELA ITUWO, Démy KASPELIAN, Mara KONÉ, Julien LAURENT, Alexis LAUSSAT, Émilien LÉTÉ, Ayanah LUBIN, Ruby LORENZO LABAS, Mayvis MARCAIS, Robin MEAUX, Oble MELEDJE, Lucie MIQUEL, Zoha MOHAMMAD ANWAR, Vlad MOLDOVAN, Elliott MOYAL, Salomé NAHMIAS, Raphaëlle NOAL, Léanna PAPAIZIAN, Paul PHILIPPE, Johan PRIEUR, Elisei POP, Wissal SALHI, Joseph SAVOURÉ, Gabriel SEFRANI, Juliette SEITE, Esmâ SMIEL, Pietro SOMBRET FARINA, Jenane TALHA, Noé VAGLIO

Septembre : ANOU LUPELLI Morgane, ASLANIAN Maïk, BATHILY Harouna, BAUMONT Daphné, BAUMONT Juliette, BELKIS Arthur, BEN BACHA Kassim, BESANÇON Ariane, CAPRON Louise, CARCEA Maria-Jasmine, CELANIE Eva, CHENAL Harold, CHENATRA LANGLET Louna, COLAS Shayna, CORNIÈRE Gustave, DARRAS Lucas, De LOYNES de FUMICHON Philippine, DGHOUGHNI Nastasia, DJOGO BRICE Kylian, DRANI Younes, EL SAYED Saji, FOREST Nolan, FOURT Anatole GICQUEAU AFONSO Emilia, GUSTAVE CAILLERETZ Maëlle, HALMAOUI Inès, KERLEO Morgane, KONE Malika, LAHLOU Emma, LAHNINE Sofia, LAMBERT Maël, LE MARRE Nathan, LYOUBI Lyana, MAHBOUB Jasmine, MARMONIER Aubin, MIQUEL Tao, MOLLE Charlotte, NGAWANG William, SCHAMBACHER DAMLAMIAN Livia, SCHNEIDER Nicolas, SCHUMACHER Téo, SI HADJ MOHAND Yanni, SICOT Anna, TREZOS Daphné, VENAILLE COSSON Daphné, VLASSEROS Ilias, YALÇIN Seyla, YOUNES Assile

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur à :

Juin : MALHOS Alexandre et SOARES Stéphanie

Août : Peter PEKELEKE et Gladys MAFOMBA, Patrick HAUDEBOURG et Irène MOKO WAMBO, Jean-Christophe CLAMAGIRAND et Nadine SCHAEFER, Nicholas JAYAWEEERA et

Meyann FELIX et Grégory GILLIARD Sergio NARDONE et Nicole MÉTIER, Lukas PÉRICHON et Esther HARDY

Septembre : DUMEAUX Alexis et JUHÉ Emilie, EL FARROUJI Sofiane et DIHAL Mathilde, MORIN Adrien et FRANÇOIS Laétitia, RUPPLI Johann et GRANDJEAN Diane, ARAB Lounis et NAIT CHABANE Nadia, GUREL Haïg et KARTALYAN Liza, POHYER Vincent et IANNETTA Marine, BOURAS Samir et TOUATI Sonia, DIOUBATE Karamo et MARC Solenne, LASPRÉSES Valéry et ETOTOGHE-NDONG Nadine, OKAL Cyril et FERRERE Gladys, SALAKIO-MOBEKO Austin et BAYONNETH NISSI Perpetue

DÉCÈS

Nos condoléances aux familles de :

Juin : BALOR Germaine veuve BRAULT

Août : Janine BALCH Usage LIARD, Jean BOUBON, Jean-Claude BRIMEUX, José CANO GARCIA, Madeleine CHANY Veuve BOULARD, Pierre CHEDIN, Claude COURTIN, Josette CRÉTIER veuve DEJOUX, Jacques DEBRAND, Jacqueline GIBRAT veuve LE MASSON, Maurice GRANDFILS, Marie-Louise HURBAULT épouse MADRE, Patrick JOUAULT, Andrée LEPAGE, Aïssa MALEK, Primo MARTINS DA COSTA GUIMARAES, Roger PHILIPPE, Joseph SAINTRAPT, Jean SOMMABÈRE, Henriette SUSINI veuve STEPHANI, Vartan VARTANIAN

Septembre : AYUSO Pierre, BARTHÉLEMY Jacques, BILCIK Marguerite veuve DUMONT, BLEUX Michèle, BOULLAND Gisèle épouse SGARD, CIRADE Michel, CISTERNE Germain, COLLIGNON Eliane veuve BONNEL, DAHMANI Essaid, DRUEL Danièle veuve ABARAK, DUCHATEL Lucienne Veuve LÉLU, DURIEZ Denise veuve GRODZISKI, FORTIER Gabrielle veuve SUSPLUGAS, GOURMELEN Jacqueline veuve PLANCHON, LE DEM Denise veuve GALANTE, LE GUEVEL Cédric, OUSTRIC Sylvette épouse VALLÉE, PALABIYIKIAN Haykuhi Veuve HACIKYAN, POPOVA Galina veuve MANOUTCHAROW, VAL Adrien, VITALE Paul

Centenaires



Joyeux anniversaire à M. André qui fêtait ses 100 ans le 20 octobre.



Joyeux anniversaire à M. Aznar qui fêtait ses 100 ans le 15 septembre.

Hommage



« Lire Ensemble » à la Bibliothèque municipale et « Club Lecture » de la Fraternité de Clamart avec Bernard Gagnan. Elle nous a quittés le 7 août et repose en sa dernière demeure dans le bois au cimetière de Clamart.

La Municipalité tient à rendre hommage à Marie-Louise Madre, enseignante, conseillère pédagogique puis inspectrice à Paris, Aubervilliers puis Clamart. Des dizaines d'institutrices gardent d'elle un souvenir ému. Elle animait les écoles par ses conseils et encouragements, et par ses conférences pédagogiques du mercredi.

La retraite venue, elle lança des groupes de lecture :

« Lire Ensemble » à la Bibliothèque municipale et « Club Lecture » de la Fraternité de Clamart avec Bernard Gagnan.

Elle nous a quittés le 7 août et repose en sa dernière demeure dans le bois au cimetière de Clamart.

BLOC-NOTES

COLLECTE DES DÉCHETS



■ Ordures ménagères

Pavillons, petits et moyens collectifs: **lundi et vendredi matin ou soir** selon secteur*
Gros collectifs: lundi, mercredi et vendredi matin ou soir selon secteur*



■ Verre

Semaines impaires, du jeudi matin au vendredi soir selon quatre secteurs*. Pour connaître votre jour de ramassage, consultez le *Guide du Tri*.



■ Déchèteries

Accès gratuit aux déchèteries du Syelom sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

- **Déchèterie mobile**: tous les jeudis et le 3^e samedi du mois de 14h à 18h30. Devant le cimetière intercommunal - 108 rue de la Porte de Trivaux
- **Déchèterie de Meudon**: du lundi au vendredi de 14h à 18h30, samedi de 9h à 18h30 et dimanche de 9h à 12h30. Carrefour des Bruyères - route du Pavé des Gardes



Consultez votre secteur dans le *Guide du Tri* téléchargeable sur www.valleesud-tri.fr



■ Encombrants

Une fois par mois dans chaque secteur*, **du 4^e mardi au 4^e vendredi du mois** (voir *Guide du Tri*). Dépôt sur le trottoir la veille au soir, en veillant à ne pas gêner la circulation des piétons.



■ Déchets toxiques

Dépôt des déchets toxiques (aérosols, batteries, peintures, solvants, insecticides, néons, huiles de vidange, radiographies...).

- **2^e samedi**: de 9h30 à 12h30 au marché Trosy / de 13h30 à 16h place Aimé Césaire
- **4^e mercredi**: de 9h à 12h au marché Fourche / de 13h à 16h place Aimé Césaire



■ Déchets verts

Bac vert à couvercle vert foncé: **lundi matin du 5 mars au 3 décembre**.

- ☎ 0 800 02 92 92 (gratuit depuis un fixe)
- 🌐 www.valleesud-tri.fr
- ✉ infodechets@valleesud.fr

INFOS PRATIQUES



■ Urgences médicales

Dans tous les cas, appelez le **15** qui vous redirigera vers **SOS 92** ou la **Maison de garde intercommunale** (10 bd des Frères Vigouroux).

- Pompiers: **18**
- Urgences 24h/24: adultes et pédiatriques Hôpital Béclère (157 rue de la Porte de Trivaux), adultes Hôpital Percy (1, rue du Lieutenant Raoul Batany).
- Urgences dentaires sans rdv: à la Maison de garde, uniquement les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Police municipale: **0800 08 08 17**
- Police Secours: **17** (d'un fixe) / **112** (d'un portable)
- Commissariat de Clamart: **01 41 46 13 00**



NOUVEAUX PRATICIENS

■ Gynécologue Obstétricienne

Dr. Sophie François Lafon
51 rue de la Porte de Trivaux
01 46 31 36 70

■ Sophrologue

Marie Joelle Battisti
Séance de groupes ou individuelles
Sur rendez vous
06 81 99 25 93 - mjbattisti@yahoo.fr

■ Naturopathe

Fabienne Moreau
8 rue de Vanves
06 07 98 01 04
www.naturowital.com



■ Pharmacies de garde

- *Dimanche 4 novembre*
PHARMACIE VALLIER
5 rue de Bretagne
01 46 30 03 19
- *Dimanche 11 novembre*
PHARMACIE DEBELMAS
12 rue Hebert
01 46 42 07 19
- *Dimanche 18 novembre*
PHARMACIE GEOFFRAY
181 avenue Victor Hugo
01 46 42 04 71
- *Dimanche 25 novembre*
PHARMACIE HOTTIN
8 rue Paul Vaillant Couturier
01 46 42 05 85
- *Dimanche 2 décembre*
PHARMACIE JANET
337 avenue du Général de Gaulle
01 46 30 06 26

📞 À consulter 24h/24 7J/7 : monpharmacien-idf.fr

MENUS DES ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS

Les cantines de Clamart favorisent les produits BIO

Certifié AB (agriculture biologique) / Contient des ingrédients bio / Issu de circuits courts



Lundi 5 novembre	Mardi 6 novembre	Mercredi 7 novembre	Jeudi 8 novembre	Vendredi 9 novembre
<p>Sardine Steak hache de veau ou Filet de cabillaud Courgettes/blé Yaourt Nature Pomme bicolore</p> 	<p>Salade composée maïs, soja, tomate Sauté de dinde ou Sauté de bœuf Gratin chou-fleur/ Pommes de terre Petit suisse aux fruits Orange</p>	<p>Feuille de chêne betterave Blanquette de veau ou Chili Con Carne (sans riz) Riz semi complet Tendre bleu Ananas morceaux au sirop</p>	<p>Œuf dur mayo Filet de hoki ou Filet de merlu Farfalle ratatouille Carré de l'est Poire petit calibre</p> 	<p>Carottes râpées et chou blanc Couscous poisson ou Couscous poulet Semoule couscous Yaourt nature Éclair au chocolat</p>
Lundi 12 novembre	Mardi 13 novembre	Mercredi 14 novembre	Jeudi 15 novembre	Vendredi 16 novembre
<p>Taboulé maison Saucisse de Toulouse ou Chipolatas de volaille Gratin épinards pommes de terre Fromage à coque rouge Clémentine</p> 	<p>Salade macédoine au thon Tajine d'agneau ou Paupiette de dinde Riz et brocolis Mimolette Ile Flottante</p>	<p>Feuille de chêne aux noix Saute de porc ou Brochettes de dinde Lentilles Saint Nectaire Kiwi</p> 	<p>Saucisson sec/ Cornichon Filet de saumon ou Filet de colin Haricots beurre / Riz Fromage blanc Banane fraiche au chocolat</p>	<p>Salade nicoise riz Filet de cabillaud ou Sauté de bœuf Purée Carotte/Pommes de terre Yaourt aux fruits mixés Poire petit calibre</p> 
Lundi 19 novembre	Mardi 20 novembre	Mercredi 21 novembre	Jeudi 22 novembre	Vendredi 23 novembre
<p>Feuille de chêne aux noix Saute d'agneau ou Boulettes de bœuf Fusilli au beurre Edam Orange</p> 	<p>Salade mexicaine Saute de veau ou Escalope de porc Frites au four Fromage frais fouetté Poire petit calibre</p>	<p>Concombres Nuggets de poulet ou Nuggets de poisson Petits pois / Carottes Fromage blanc Smoothie mangue/passion</p>	<p>Pâté de volaille cornichon Sauté de dinde ou Filet de cabillaud Courgettes / Riz Carré de l'est Compote pomme fraise</p> 	<p>Carottes râpées bio au cumin et au jus d'orange Filet de merlu ou Filet de saumon Purée chou-fleur/ Pommes de terre Petit suisse aux fruits filou Moelleux chocolat</p>
Lundi 26 novembre	Mardi 27 novembre	Mercredi 28 novembre	Jeudi 29 novembre	Vendredi 30 novembre
<p>Betteraves Filet de merlu ou Filet de cabillaud Blé aux petits légumes Petit suisse aux fruits Clémentine</p> 	<p>Feuille de chêne au bleu Paella poisson ou Paella viande Riz paella sans porc Crème chocolat Nova Langue de chat</p>	<p>Salade de lentilles Filet de hoki ou Sauté de dinde Purée de brocolis/ Pommes de terre Comte Predec Poire</p>	<p>Carottes râpées maison Steak haché de veau ou Pignons de poulet Pommes de terre Smile Coulommiers Crème aux œufs vanille</p> 	<p>Salade haricots verts/ tomate/maïs Filet de saumon ou Boulettes d'agneau Boullgour bio et haricots verts Fromage Blanc Compote de pommes</p>



Clamart célèbre LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

1918

11 DATES

11 ACTIONS

11 LIEUX

Du 28 sept.
au 24 nov. 2018



www.clamart.fr



mairie de
Clamart

N° 173 • NOVEMBRE 2018 • SUPPLÉMENT CULTURE ET LOISIRS

CLAMART



ALAIN CHAMFORT

MARDI 27 NOVEMBRE - THÉÂTRE JEAN ARP

LA VIE DEVANT SOI

DU 6 AU 10 NOVEMBRE • THÉÂTRE JEAN ARP

TRAJECTOIRES

DU 7 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE • MÉDIATHÈQUE LA BUANDERIE

TOMBÉ DU CIEL

SAMEDI 16 NOVEMBRE • CONSERVATOIRE HENRI DUTILLEUX



SAMEDI 10 NOVEMBRE À 16H

« Comment l'intelligence artificielle peut-elle révolutionner les mobilités de demain ? »

Notre monde est en pleine révolution technologique. Dans le cadre de l'exposition *Trajectoires*, le réseau des médiathèques organise une conférence pour éclairer les Clamartois afin qu'ils comprennent toutes les conséquences et les avantages que celle-ci représente.

En moins de 20 ans Internet a totalement transformé nos modes de vie. Désormais il ne se passe quasiment plus une seule journée sans que nous consultions nos téléphones portables pour surfer sur le web. Si les plus jeunes y affectionnent les réseaux sociaux et les jeux, ce média présente bien d'autres fonctionnalités. Parallèlement les objets connectés, les véhicules autonomes et bien d'autres inventions et technologies influent sur notre quotidien. Si les geek s'y retrouvent facilement, pour la majorité des personnes cela s'avère hélas bien plus compliqué. Il faut en effet maîtriser des logiciels, des appareils aux fonctionnalités multiples et faire évoluer ses habitudes.

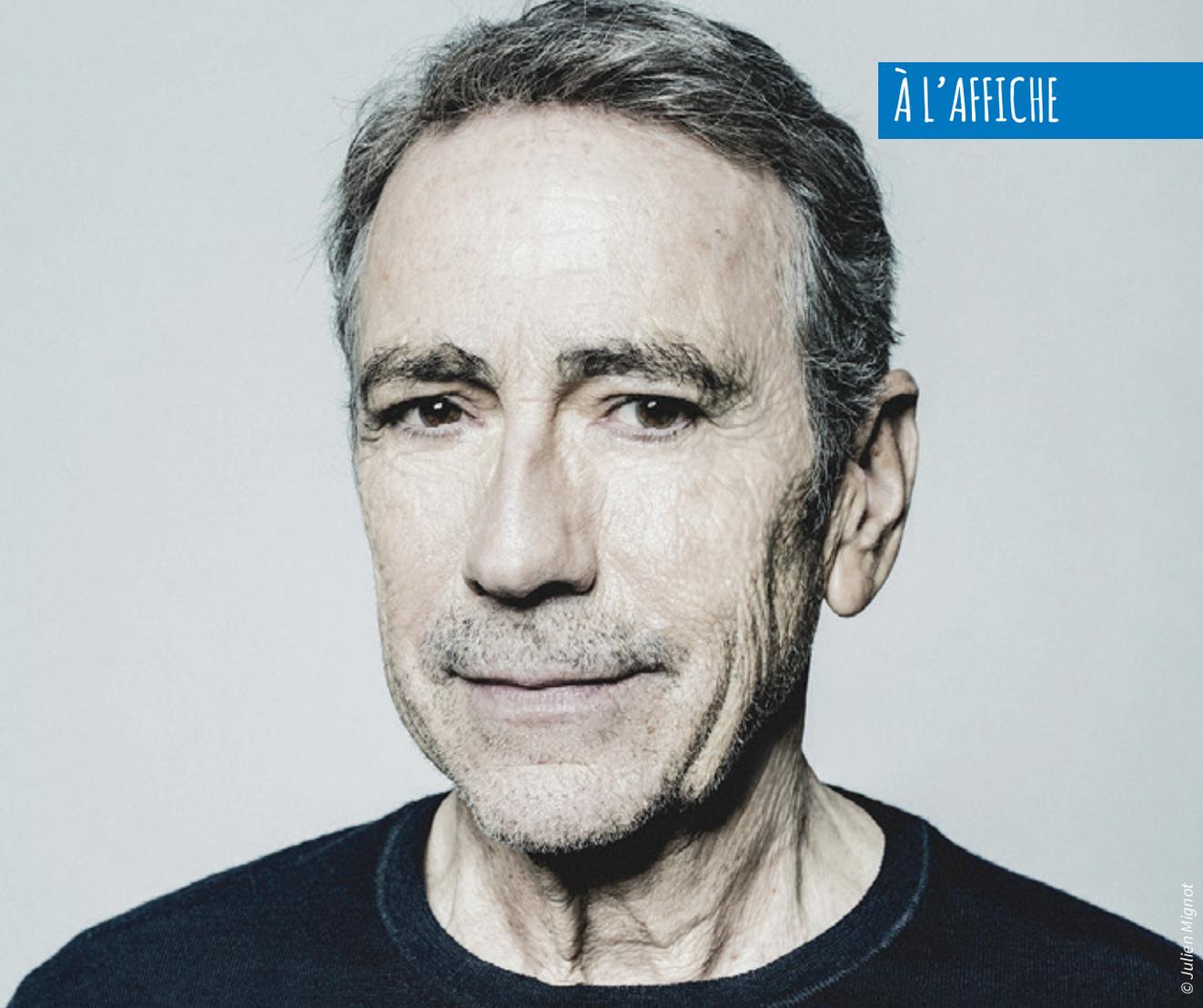
Un changement arrivant rarement seul, toutes ces « nouveautés » commencent à changer radicalement la mobilité et nos modes de déplacement. Et ce n'est qu'un début...

Par ailleurs ces transformations suscitent de nombreuses inquiétudes et questionnements. Pour y répondre le réseau des médiathèques de Clamart organise la conférence intitulée « *Comprendre comment l'intelligence artificielle peut révolutionner les mobilités de demain* ». Elle sera animée par Julien Chiaroni qui est responsable programme au CEA List, un institut spécialisé dans les recherches sur les systèmes numériques intelligents. Grâce à lui vous pourrez découvrir à quel point ces derniers vont influencer nos modes de déplacement, notre santé, nos conditions de travail ainsi que notre avenir.

Maison des associations - Salle Camus

13 rue de Bièvres

Médiathèques ouvertes les dimanches de 14h30 à 18h30 : Buanderie le 4 novembre / François Mitterrand le 18 novembre
<http://mediatheque.clamart.fr>



© Julien Mignot

MARDI 27 NOVEMBRE À 20H30

Alain Chamfort

Cinquante ans de carrière, une nouvelle tournée et son quinzième album : Alain Chamfort ouvre un nouveau chapitre de sa discographie. À découvrir le 27 novembre sur la scène du Théâtre Jean Arp.

Depuis ses premiers 45 tours enregistrés en 1968, Alain Chamfort s’est forgé une image de dandy chic, auteur de tubes et compositeur de haute voltige. Inlassable pianiste, amateur de sons en tout genre, il jongle, sans craindre le grand écart, entre synthétique et organique.

En 2018, plutôt que de sortir un best-of ou une tournée anniversaire, il ouvre un nouveau chapitre de sa discographie. Dans *Le désordre des choses*, son dernier album, le chanteur livre des morceaux inclassables et farouchement contemporains, sur des rythmiques plus sauvages. En ouverture, sa chanson Les Microsillons joue sur la comparaison entre les rides d’un visage et les sillons d’un vinyle. Chamfort explore son talent de conteur et nous invite à rêver, sourire, méditer, tanguer et danser.

Revue de presse

« Ses chansons sont bien à son image : élégantes, soignées et, mine de rien, éternellement pop. » France Info

Théâtre Jean Arp

22 rue Paul Vaillant-Couturier @ www.theatrejeanarp.com 01 71 10 74 31

PUBLICITÉ

Trajectoires, une exposition étonnante

Sans nous en rendre compte nous sommes constamment en mouvement.

Qu'il s'agisse de notre corps, des déplacements quotidiens, de ceux concernant les populations ou les civilisations, la mobilité est au cœur de notre vie. Afin de découvrir toutes les facettes

de nos trajectoires, le Réseau des médiathèques organise une exposition ludique, participative et accessible à tous. De manière totalement libre vous êtes invités à déambuler et à expérimenter

notre rapport au corps et à l'espace de manière concrète.

Du 7 novembre au 18 décembre
à la Médiathèque La Buanderie,
place Ferrari

Une balade urbaine

Vous pensez connaître parfaitement tous les recoins et richesses de Clamart ? Et si vous vérifiez vos certitudes en profitant d'une balade urbaine.

Organisée par le collectif Le voyage métropolitain en partenariat avec le Réseau des médiathèques de Clamart et l'Exploradôme, cette promenade s'intéresse à la manière dont les circulations évoluent. De la Buanderie jusqu'à la médiathèque François Mitterrand, l'itinéraire suivra une trajectoire ascendante du bas-Clamart vers le Plateau. Interactive, cette visite permet de découvrir l'histoire de la ville, son industrialisation et son urbanisation à l'orée du bois ainsi que ses perspectives futures dans le contexte du Grand Paris. Une bonne manière d'entrevoir Clamart autrement...

Samedi 24 novembre 2018. Rendez-vous à 14h à la Médiathèque La Buanderie, Place Ferrari. Sur inscription à : marion.dusseaux@valleesud.fr



Une nouvelle directrice pour les médiathèques

Depuis le 2 octobre, Fabienne Quevy chapeaute le Réseau des médiathèques de Clamart. Excellent dans sa vocation depuis plus de 20 ans, cette passionnée de livres et plus particulièrement de romans souhaite accorder une grande place aux lecteurs et à la littérature. Dans les prochains mois elle devrait améliorer l'accessibilité aux ouvrages.

Médiathèques ouvertes les dimanches de 14h30 à 18h30 : Buanderie le 4 novembre / François Mitterrand le 18 novembre
<http://mediatheque.clamart.fr>

La Vie devant soi



Metteur en scène en résidence au Théâtre Jean Arp, Simon Delattre mêle théâtre, musique et marionnette dans sa nouvelle création, pour donner vie aux personnages de Romain Gary.

Ce roman écrit sous le pseudonyme d'Émile Ajar fut auréolé du prix Goncourt 1975. Par la voix du jeune Momo, onze ans, il dépeint la vie dans un immeuble de Belleville à travers une galerie de personnages hauts en couleur.

UN DUO ATTACHANT

Momo vit chez Madame Rosa, une vieille femme juive, ancienne prostituée qui s'occupe des enfants des filles « *parties se défendre en province* ». Débrouillard et philosophe, le narrateur raconte avec un sens aigu de la formule, la relation d'amour qui l'unit à sa protectrice. Avec tendresse, il l'accompagne dans son quotidien éprouvé par les affres de la vieillesse. Évoluant comme il peut de rencontres en situations inattendues, Momo balance entre le monde de l'enfance et les réalités de l'âge adulte.

En plaçant la parole de l'acteur au centre de sa création, Simon Delattre met en lumière le langage si particulier qui fait tout le charme du roman. Il partage le plateau entre comédiens, marionnettes et une musicienne blues/folk et offre au récit une résonance forte avec notre époque.

Du 6 au 10 novembre à 20h30 (jeudi à 19h30)

Rencontre et langue des signes

Dans le cadre du partenariat avec l'association Accès Culture, la représentation du **jeudi 8 novembre** à 19h30 sera adaptée en langue des signes française. À l'issue du spectacle, vous pourrez rencontrer l'équipe artistique lors d'un bord de plateau qui sera lui aussi adapté LSF.

Tombé du ciel

Le premier spectacle jeune public de la saison nous emmène à la rencontre d'un Petit Prince des villes.



Ce conte chorégraphique est librement inspiré du *Petit Prince* de Saint-Exupéry. Sur un écran en fond de scène, un personnage animé évolue dans un décor hostile, hyper urbanisé. Devant lui, un voyageur égaré le suit et partage ses rencontres. Un dialogue sensible et tendre entre la danse et l'image, pensé pour enseigner aux tout-petits que « *l'on ne voit bien qu'avec le cœur* ».

Samedi 16 novembre à 16h - Hors les murs au Conservatoire Henri Dutilleux

Vivaldi et le concerto virtuose

L'Ensemble Diderot, autour du violoniste baroque Johannes Pramsohler, invite à une découverte du répertoire français des concertos pour violons. Autour des œuvres de Vivaldi et Leclair, cette exploration musicale donne à voir la virtuosité et le savoir-faire des compositeurs.

Dimanche 2 décembre à 16h

Théâtre Jean Arp

 22 rue Paul Vaillant-Couturier  01 71 10 74 31 www.theatrejeanarp.com

Mosaik City, un projet interculturel international

Réunir les inspirations de jeunes européens pour réaliser une œuvre pluridisciplinaire. Voilà le défi qu'entend relever Mosaik City en organisant une rencontre à Clamart.

Du 16 au 18 novembre des professeurs espagnols, suédois, allemands et français vont se retrouver au conservatoire de Clamart. Leur objectif consiste à élaborer un programme qui permettra à soixante élèves de ces quatre pays d'imaginer un spectacle pluridisciplinaire. Ces derniers y seront à la fois musiciens, acteurs et danseurs. Soutenu par le programme Européen Erasmus+, la DRAC et le

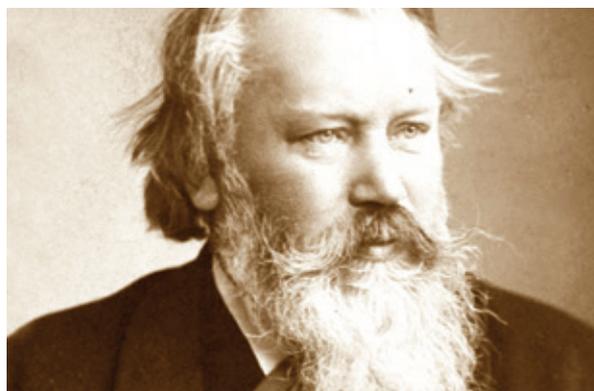
Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, le projet Mosaik City s'axe cette année autour du thème de la Ville. Après plusieurs week-end de préparation, les clamartois pourront découvrir le spectacle pluridisciplinaire imaginé par les jeunes et leurs enseignants. Celui-ci aura lieu au Conservatoire de Clamart en mai 2019.

Brahms à l'honneur

En consacrant un cycle à la musique de chambre du compositeur allemand, le conservatoire de Clamart lui rend un bel hommage grâce au talent de ses professeurs.

Formé par son père à la contrebasse, Johannes Brahms développe ensuite un certain don pour le piano. Cet instrument l'inspirera pour créer des œuvres qui ont passé l'épreuve du temps. L'ensemble des professeurs piano et cordes du Conservatoire vous propose de vibrer en écoutant certaines de ses plus belles créations de musique de chambre. Le **samedi 24 novembre** à 20h30, Maëlise Parisot au violoncelle et Pierre Dubousset au piano joueront la Sonate pour violoncelle et piano en mi mineur opus 38. France Devillers au violon et Marie-Cécile Garrison au piano leur succéderont en interprétant la sonate pour violon et piano en La Majeur

opus 100. Enfin, Elodie Gaudet à l'alto et Gohar Zorikian au piano offriront une magnifique version de la sonate pour alto et piano n° 2 (en Mi bémol majeur, opus 120) pour terminer cette belle soirée.
Réservation : sur place ou au 01 55 95 92 72
ou par mail : conservatoire.clamart@valleesud.fr



Conservatoire Henri Dutilleux

 Place Hunebelle 01 55 95 92 72

novembre

DU 07 AU 13 NOVEMBRE



First Man : le premier homme sur la lune

De Damien Chazelle
2h20 - VO

Mer 7 : 20h30 / Jeu 8 : 20h30 / Ven 9 :
18h15 / Sam 10 : 16h - 20h30 / Dim
11 : 14h - 18h10 / Mar 13 : 18h15 -
20h40 / Dim 07 : 14h - 18h30 / Mar
09 : 20h40

Cold war

De Pawel Pawlowski - 1h24 - VO
Mer 7 : 18h30 / Jeu 8 : 18h30 Coup de cœur/
Ven 9 : 20h45 / Sam 10 : 18h30 / Dim 11 :
16h30 - 20h40 / Mar 13 : 20h45

Les sentiers de la gloire
Les lundis de la guerre au cinéma
Stanley Kubrick - 1h28 - VO
Lun 12 : 20h30



Dilili à Paris
De Michel Ocelot - 1h35
Dès 7 ans
Sam 10 : 14h / Dim 11 : 11h



DU 14 AU 20 NOVEMBRE

Bohemian Rhapsody

De Bryan Singer - 2h14 - VO
Mer 14 : 18h30-20h55 / Jeu 15 : 18h30-
20h55 / Ven 16 : 18h30-20h55 / Sam 17 :
16h - 18h30-20h55 / Dim 18 : 13h45-16h10-
18h35-21h / Mar 20 : 18h30-20h55



J'accuse
Les lundis de la guerre au cinéma
De Abel Gance - 1h44
Lun 19 : 20h Ciné rencontre

Charlot soldat

De Charlie Chaplin - 0h50 - dès 8 ans
Sam 17 : 14h30 + Ciné-goûter / Dim 18 : 11h

DU 21 AU 27 NOVEMBRE

Un homme pressé

De Hervé Mimran - 1h40
Mer 21 : 18h30 / Jeu 22 : 20h45 / Ven 23 :
18h30 / Sam 24 : 16h-20h45 / Dim 25 :
14h-18h15 / Mar 27 : 20h45



Le grand bain
De Gilles Lellouche - 2h02
Mer 21 : 20h30 / Jeu 22 : 18h30 / Ven
23 : 20h30 / Sam 24 : 18h30 / Dim 25 :
16h-20h30 / Mar 27 : 18h30



Yeti & Compagnie
De Karey Kirkpatrick
1h36 - dès 6 ans
Sam 24 : 14h / Dim 25 : 11h



DU 28 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE

Un amour impossible

De Catherine Corsini - 2h15
Mer 28 : 20h45 / Jeu 29 : 18h30 / Ven 30 :
18h30 / Sam 1 : 20h30 / Dim 2 : 15h45-
20h30 / Mar 4 : 18h30

Heureux comme Lazzaro

De Alice Rohrwacher - 2h06 - VO
Mer 28 : 18h30 / Ven 30 : 20h55 / Sam 1 :
16h / Dim 2 : 18h15 / Mar 4 : 20h55

Amin

De Philippe Faucon - 1h31
Jeu 29 : 20h55 / Sam 1 : 18h30 / Dim 2 : 14h

Bamse au pays des voleurs

De Christian Kindblom & Tomas
Tivemark - 1h03 - dès 3 ans
Sam 01 : 14h / Dim 02 : 11h



CINÉMA
JEANNE
MOREAU

22 rue Paul Vaillant-Couturier
Plein tarif : 6,50€
Tarif réduit : 5,20€
Coup de cœur : 4,20€
Carte 10 entrées : 56€

JEUDI 8 NOVEMBRE

Rencontre

Réunion France Alzheimer Clamart

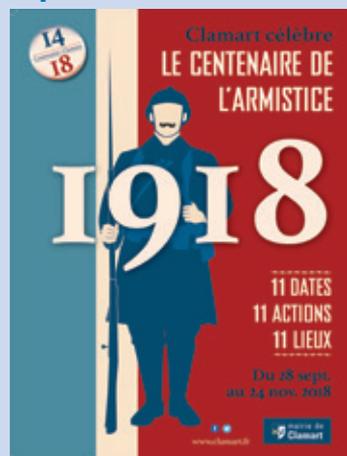
Thème : « Apprendre à communiquer avec la personne malade ».

15h à 17h

Brasserie « Le Living ». Entrée libre

DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE

Exposition



Dans le cadre du centenaire de l'armistice 14/18, l'hôpital Percy propose une exposition sur le thème « Les hôpitaux militaires de la Grande Guerre »

JEUDI 15 NOVEMBRE

Jeudi Je danse

14h30 à 18h

Salle des fêtes Hunabelle

DU 16 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE

Anniversaire

Artisans du Monde fête ses 25 ans ! Au programme : dégustations et animations proposées à la boutique. 4 Villa Cour Creuse

SAMEDI 17 NOVEMBRE

Conférence

Les amis de Clamart proposent une projection photo sur le thème : « Clamart durant l'année 1918: l'ennemi près de Paris, l'aide américaine, les restrictions alimentaires et les bombardements de la Grosse Bertha. La construction de notre Monument aux Morts clamartois dès la fin de la guerre. »

14h30

Salle bleue de la Maison des Sports

Entrée libre

CACC - Mouvements partagés



En écho à l'exposition « Comme les nuages, les formes du monde tournent les unes dans les autres », le CACC, Roven et les artistes de l'exposition, programment dès 17h, une soirée de projection de films d'artistes pour prolonger les réflexions présentes dans l'exposition et proposer une vision augmentée du dessin, à travers des films, des vidéos et des animations.

MARDI 20 NOVEMBRE

Conférence

Club Amitié et Culture
Thème : « À la découverte de Crête d'hier et d'aujourd'hui » par l'Association Crête Terre de rencontres.

14h30

Salle Bleue de la Maison des Sports

Infos 01 47 36 07 53

21 ET 22 NOVEMBRE

Expo vente

L'association Temps Mieux Clamart offre aux adultes adhérents un temps d'échange et de partage sur des activités très variées : sorties, mosaïque, scrap, carterie, peinture, soie etc.

Deux jours d'expo-ventes sont programmés

Salle Jacky Vauclair

Renseignements 01 40 83 04 29

DU 23 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE

Exposition de céramique contemporaine



Mardi, mercredi, jeudi de 19h à 20h30

Samedi et dimanche de 15h à 19h + visites sur RV en semaine
06 87 23 17 54

Vernissage: le vendredi 23 novembre à partir de 19h.

Le Lavoir - 3, rue de Bièvres
01 46 45 88 78

lelavoirceramique@gmail.com /
www.lelavoirceramique.com

SAMEDI 24 NOVEMBRE

Concours de Belote

Organisé par la Fnaca

Inscription à partir de 17h30
10 €/personne

Début du concours : 18h précises

Salle bleue de la Maison des Sports

Recherche bénévoles

La Maison l'Annonciation, établissement d'Apprentis d'Auteuil, recherche des bénévoles en soutien scolaire (Français, Anglais) pour des jeunes filles entre 16 et 21 ans, qui pourraient donner des cours de solfège, piano, informatique, photo, dessin, danse, esthétique ou jardinage.

Contact : Christophe Demazier 01 47 36 85 17

Formation premiers secours

Les bénévoles de la Croix-Rouge de Clamart se mobilisent pour former ceux qui le souhaitent aux gestes qui sauvent grâce aux formations Prévention & Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) et Initiation aux Premiers Secours sur Enfant et Nourrisson (IPSEN)

Les prochaines sessions PSC1 : **dimanche 18 novembre, mercredi 21 novembre et samedi 1^{er} décembre de 8h30 à 18h30**

Les prochaines sessions IPSEN : **samedi 17 novembre et dimanche 2 décembre de 14h à 18h30**

Renseignements & inscriptions :
formation-ul.clamart@croix-rouge.fr
 ou 06 63 82 64 65

croix-rouge française
 PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



Atelier théâtre et écriture pour adulte

La Compagnie Cinderella ouvre une nouvelle activité : atelier théâtre et écriture pour adultes en vue de la création d'un spectacle. Débutants acceptés, seule votre motivation est importante !

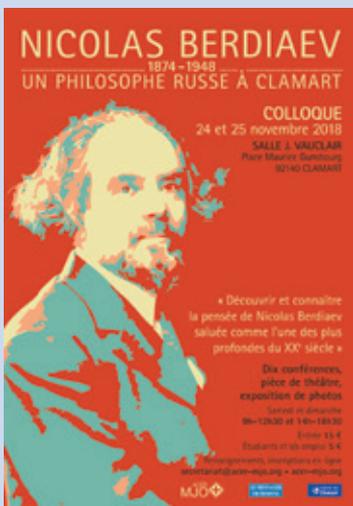
Un samedi sur deux, de 14h30 à 16h30

Maison des associations

Renseignements auprès de
 Lydia: 06 30 21 01 08

24 ET 25 NOVEMBRE

Nicolas Berdiaev, un philosophe russe à Clamart



En quoi la pensée du grand philosophe russe Nicolas Berdiaev permet-elle à l'homme d'aujourd'hui d'élargir et féconder radicalement sa compréhension de la liberté et de la vérité, de la politique et de la justice sociale, de la vie et du monde, de l'homme et de Dieu ? Telles sont les questions de fond auxquelles se propose de répondre ce colloque. 10 conférences, 1 pièce de théâtre, 1 expo photo
 Salle Jacky Vauclair
 Plus d'infos : www.acer-mjo.org
 Inscriptions : secretariat@acer-mjo.org

24 ET 25 NOVEMBRE

Journées d'amitié



Proposé par la paroisse saint Joseph, venez acheter produits gourmands, livres, vêtements, bijoux et profiter de la brocante. Des stands pour les enfants et une tombola sont prévus ainsi qu'une dégustation de pâtisseries !
 Samedi de 14h à 18h et dimanche de 12h à 18h
 145 avenue Jean Jaurès
 Plus d'infos 01 46 42 17 59

SAMEDI 24 NOVEMBRE

Concert « Aimez-vous Brahms ? »

20h30
 Auditorium du Conservatoire
 Dans le cadre de Vibrations



MARDI 27 NOVEMBRE

Concert Alain Chamfort

20h30
 Théâtre Jean Arp
 Dans le cadre de Vibrations



SAMEDI 1^{er} DÉCEMBRE

Journée vente - Rencontre

Buffet - salon de thé - plantes et produits du verger - brocante
 10h à 17h
 La Fraternité, 43 rue du Moulin de Pierre

Concert « Les 15 ans du Studio Rock »

20h30
 Auditorium du Conservatoire
 Gratuit.
 Dans le cadre de Vibrations



DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

Concert « Misa Tango » de Palmieri

Par la chorale A tout cœur (dans le cadre du Téléthon)
 14h30
 Conservatoire
 Dans le cadre de Vibrations



Concert Vivaldi - Ensemble Diderot

16h
 Théâtre Jean Arp
 Dans le cadre de Vibrations



Nouvelle antenne pour la Petite Bibliothèque Ronde

Retrouvez l'Antenne de la Petite Bibliothèque Ronde au 3 rue de Bretagne à Clamart.

- Les mardi et jeudi de 16h à 18h30
- Les mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h
- Le dimanche de 14h30 à 17h

Pendant les petites vacances scolaires :

- Les mardi, jeudi et dimanche de 14h30 à 17h
- Les mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h

Fermeture au public le lundi et le vendredi

Programme du mois sur clamart.fr

Plus d'infos 06 79 89 53 60.

Concert Trio Tisanes

Par l'association Hop&Rats
Réservations : 06 79 89 53 60
16h
Salle A. Camus – Maison des associations

LUNDI 31 DÉCEMBRE

Réveillon de la Saint Sylvestre

Par le comité des fêtes.
Salle Hunebelle
de 20h à 4h du matin.
Venez réveillonner en présence de l'orchestre «*Les dauphins*» et Stéphane Petit, sosie de Florent Pagny. Sur réservation à partir du 20 novembre au 06 74 82 67 13
Tarif 95€.

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

Japonismes 2018

Venez découvrir en famille l'art du kamishibai, petit théâtre de papier japonais, et écouter les histoires illustrées par Seiichi Horiuchi aux éditions Doshinsha.
15h
Petite Bibliothèque Ronde
3 rue de Bretagne

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

Japonismes 2018



Découvrez ou redécouvrez certains contes incontournables de la littérature occidentale à travers les yeux d'un japonais.
15h
Petite Bibliothèque Ronde
3 rue de Bretagne

Tango argentin

L'association Free Tango donne des cours de Tango Argentin tous les mardis de 19h30 à 21h30 à la Maison de Quartier du Petit Clamart (45 rue du commandant Duval). Premier cours d'initiation offert. Tarif à l'unité : 15 euros pour 2 heures de cours

Contact : wilfree@orange.fr ou 06.08.04.99.66.

Programmes de sorties

L'association Solidarité & Loisirs

propose à ses adhérents en novembre :

- **Mardi 6 novembre** : randonnée Athis Mons – Villeneuve le Roi – Port aux Cerises
- **Jeudi 8 novembre** : visite du musée du Barreau de Paris
- **Jeudi 15 novembre** : thé dansant en collaboration avec le CCAS à la salle des Fêtes
- **Mardi 20 novembre** : randonnée Houdan – Orgerus
- **Jeudi 22 novembre** : Visite guidée dans le cadre du Grand Palais «*Venise au temps de Vivaldi et Tiepolo*» et «*rétrospective Miro*»
- **Jeudi 22 novembre** : théâtre Jean Arp «*Intra Muros*»
- **Mardi 27 novembre** : Au théâtre Jean Arp «*Alain Chamfort*»
- **Jeudi 29 novembre** : Déjeuner à l'École Internationale de l'hôtellerie et de management VATEL à Paris
- **Mardi 4 décembre** : randonnée Paris – sur les pas de Brassens
www.solidariteloisirs.asso.fr

L'association Clamart Accueil organise pour tout public en novembre :

- **Jeudi 8** : projection sur la ville de Saint-Petersbourg
- **Jeudi 15** : initiation aux danses collectives folkloriques dites traditionnelles
- **Jeudi 22** : projection «*les merveilles de l'Italie : Sicile et Cinq Terres*»
- **Samedi 24** : conférence sur l'histoire de l'eau à Paris
- **Jeudi 29** : l'exercice de la dictée
- **Jeudi 6 décembre** : causerie avec pour thème : «*Marcel Pagnol un humaniste du soleil*»
www.clamartaccueil.org

Pour les plus jeunes, la Petite Bibliothèque Ronde propose en novembre le Poussin Masqué. Pour les enfants de 0 à 5 ans, une heure de comptines, d'histoires et de jeux de doigts. Gratuit, sans inscription

- **Mercredis 14 et 28 novembre** de 10h30 à 11h30
- **Samedi 3 novembre** de 10h30 à 11h30
- **Samedi 1^{er} décembre** de 10h30 à 11h30
lapetitebibliothequeronde.com

3^e Édition

**24 NOV. | 23 DÉC.
2018**



VIBRATIONS

Un mois de concerts

**Classique | Rock | Chorales |
Musiques du Monde**

Tout le programme sur
www.clamart.fr



mairie de
Clamart